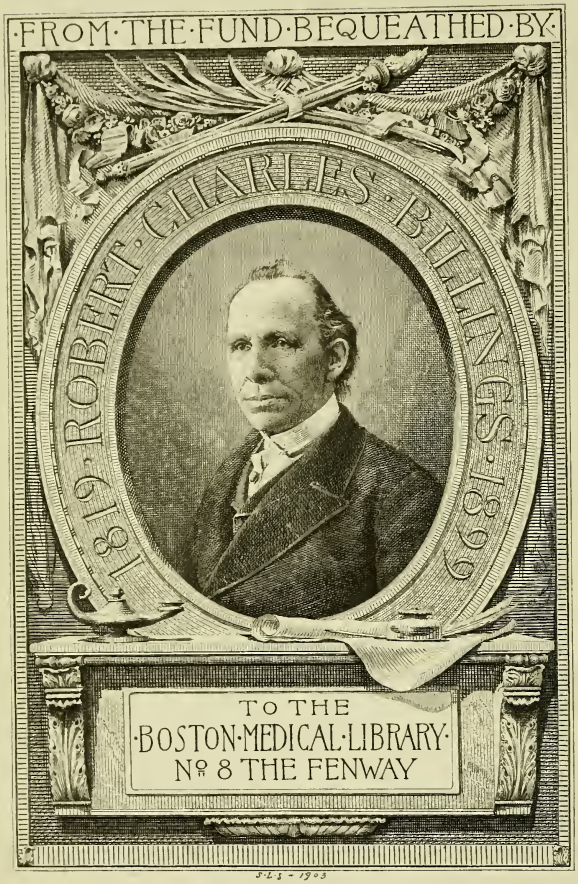
·FROM·THE·FUND·BEQUEATHED·BY·
1819·ROBERT·CHARLES·BILLINGS·1899
TO THE
·BOSTON·MEDICAL·LIBRARY·
Nº 8 THE FENWAY

OPUSCULE

SUR

LA CAUSE ET LA CONTAGION DE LA PESTE.

Janvier 1837.

ALEXANDRIE

IMPRIMERIE DU COMMERCE.

OPUSCULE

SUR

LA CAUSE ET LA CONTAGION DE LA PESTE.

Lefèvre

Janvier 1837.

ALEXANDRIE

IMPRIMERIE DU COMMERCE.

19711 Bi 509

11.4.105.

BOSTON MEDICAL
JUL - 7 1923
LIBRARY

A SON ALTESSE

Méhémet-Ali,

VICE-ROI D'ÉGYPTE, DE SYRIE, ETC.

ALTESSE,

Qu'il me soit permis de publier sous vos auspices mon Opuscule sur la cause et la contagion d'une maladie qui s'oppose à vos grands desseins de civilisation, et dont l'opiniâtreté, jusqu'ici insurmontable, prouve assez l'insuffisance des moyens employés pour la combattre.

Que Votre Altesse daigne prendre en considération la méthode d'assainissement, les nouvelles mesures sani-

taires que j'indique, et j'ose assurer qu'elle peut enfin concevoir les plus belles espérances pour l'extinction prochaine du fléau destructeur !

Je suis avec le plus profond respect,

DE VOTRE ALTESSE,

Le très humble et très dévoué serviteur

E. LEFÈVRE,

Médecin-Major à l'hôpital de Ras-el-tin, à Alexandrie.

A MESSIEURS LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE

DE PARIS.

MESSIEURS,

Sachant que l'honorable Clot-Bey, que vous vous êtes associé, se proposait de faire un ouvrage complet sur la maladie qui désole l'Orient, j'eusse bien pu, à la rigueur, me dispenser d'en dire quelque chose. Mais, comme il s'agit, pour ce qui touche à sa cause, d'un préjugé d'autant plus nuisible et difficile à vaincre qu'il est général, j'ai pensé que nous devions tous réunir nos efforts : et, après avoir longtemps réfléchi sur les conséquences à déduire des faits déjà connus, et de ceux que nous avions sous les yeux, je me suis décidé, non sans crainte que le sujet ne fût au-dessus de mes forces, à écrire l'opuscule que j'ai eu l'honneur de vous adresser en manuscrit.

Déjà M. Clot-Bey, qui a bien voulu se charger de vous le faire parvenir, en a approuvé les principes : c'est ce qui m'a donné la hardiesse de le soumettre à votre jugement éclairé. Puisse-t-il exprimer quelques-unes des opinions que vous vous étiez déjà formées sur cette maladie! Puissiez-vous révéler aux peuples, à l'Égypte, leurs vrais intérêts! En vous aussi ils doivent placer leurs espérances de civilisation et de bonheur.

Je suis avec le plus profond respect,

MESSIEURS,

Votre très obéissant serviteur,

E. LEFÈVRE.

D. M. P.

AVANT-PROPOS.

En décembre 1835, je me rappelai avoir lu en chimie que, pour se décomposer, les substances animales et végétales, exposées à l'air, avaient besoin d'humidité... alors seulement je compris pourquoi la peste cessait en Égypte aux mois de juin ou juillet... Ce fut mon point de départ.

Depuis que le hasard me les a suggérés, je n'ai fait aucun mystère, ni de mes opinions, ni des principes qui les ont formées. Au contraire, j'ai profité de toutes les occasions pour les répandre er leur créer des partisans. Chez quelques-uns, je me suis aperçu que le préjugé avait poussé de si profondes racines, qu'il n'y avait que le tems et leur bonne foi qui pussent en triompher. Le plus grand nombre m'a approuvé... avec quelques réticences, de peur de se compromettre, de trop s'engager apparemment. Il est si difficile qu'un médecin sans réputation puisse raisonner juste, dise quelque vérité nouvelle sur un sujet où ont échoué tant de noms fameux! La terre est si peuplée de charlatans, même dans la profession qui devrait en contenir le moins!

En somme: je n'ai rencontré ou imaginé, jusqu'à présent, que des objections faibles ou indirectes que j'ai cru pouvoir omettre, ou renverser au moyen de quelques lois empruntées à la science, et de quelques faits généraux, *invariables* et bien connus. Et si l'on se donne la peine de consulter l'histoire des diverses épidémies de peste qui ont ravagé le

monde, je crois qu'il sera facile d'en expliquer les causes par nos principes qui, de cette manière, n'en auront acquis que plus de poids, et plus de droits à nos convictions.

Que l'on se garde de l'oublier : il ne suffira pas de contester à cet Opuscule quelque fait partiel, isolé, de peu d'importance... il faudrait les nier tous, même les plus concluans, ce qui me paraît impossible. Au reste, je suis loin de prétendre que mon travail doive rester à l'abri de toute critique. J'ai fait de mon mieux et pour le mieux : c'est à d'autres à continuer, s'ils le jugent à propos : ce sera à moi à répondre ou à applaudir, à poursuivre la tâche que je me suis imposée : celle d'éclairer ou de résoudre la question autant qu'il sera en mon pouvoir. C'est ainsi, je l'espère, que le temps n'est pas éloigné où l'on aura séparé le vrai du faux, où l'on saura qui a tort ou raison. L'on peut être au moins sûr d'une chose : c'est qu'ici, comme partout, la recherche de la vérité a été et sera mon unique passion.

Propositions de Médecine.

SUR

LA CAUSE ET LA CONTAGION DE LA PESTE.

Par le D.r Lefèvre. (1)

BOSTON MEDICAL
JUL - 7 1923
LIBRARY

I.

Les substances animales et végétales, exposées à l'action de l'air et d'une température convenable, et qui contiennent de l'eau sont susceptibles de se transformer en gaz, ou *vapeurs* invisibles, d'une odeur plus ou moins désagréable. On donne à ces gaz le nom général de miasmes. Ils ne sont bien connus que depuis quelques années seulement. Ils sont très nuisibles à la santé, et provoquent des maladies qui ressemblent beaucoup à la peste qui, elle-même, change souvent de symptômes, de physionomie, suivant les contrées et les saisons.

II.

Si, jusqu'ici, l'on n'avait osé prétendre que les miasmes étaient seuls cause essentielle de la peste, c'est que l'on ne pouvait en fournir les preuves.

III.

Si la peste est surtout terrible, au printems dans le Delta, pendant l'été à Constantinople... c'est parce que l'humidité

(1) Ici l'auteur tâche d'exposer brièvement, de rendre claires et incontestables, les idées les plus importantes de son Opuscule sur la même maladie.

des substances animales et végétales, exposées à l'air, s'y trouve jointe à une température très favorable à leur décomposition, celle de 15° à 25° *(thermomètre Réaumur)*.

IV.

Si les épidémies de peste cessent en Égypte aux mois de juin ou juillet, c'est parce qu'une longue chaleur a vaporisé l'eau desdites substances exposées à l'air, et que sans eau elles ne peuvent se transformer en miasmes, et que sans miasmes la peste cesse *parce que la contagion n'est plus suffisante pour l'entretenir.*

V.

Tout en admettant que la peste est très contagieuse, l'on est forcé d'avouer que la contagion est faible ou nulle, si elle n'a pour aides certaines conditions de lieu inconnues, et certaines prédispositions également inconnues. Je crois avoir prouvé que ces conditions de lieu ne sont autre chose que les miasmes, et que les prédispositions ne sont que des dispositions d'organisations susceptibles de ne pouvoir résister à l'action nuisible des miasmes. Or, s'il est prouvé que les miasmes sont la cause des conditions de lieu et des prédispositions, il l'est également qu'en s'en préservant, la peste ne sera pas à craindre.

VI.

Si, pendant les grands ravages de peste, ceux qui font quarantaine sont ordinairement épargnés, cela vient, non pas seulement de ce que ces personnes sont à l'abri du contact des pestiférés, ou de leurs effets contaminés, mais bien plutôt de ce que, jouissant d'une fortune aisée, elles habitent généralement un quartier et des maisons moins encombrés de substances en décomposition; de ce que les miasmes provenant de ces substances, ayant plus de poids que l'air, en occupent surtout les couches inférieures, et agissent principalement dans les lieux où ils se forment. D'ailleurs, si le

vent déplace ces miasmes, les emporte au loin, ils deviennent moins concentrés, et par conséquent moins nuisibles.

VII.

Si la peste ne détruit bien du monde en Égypte que tous les dix ans, ou environ, cela tient, après cet espace de tems, à une plus grande concentration de la population et de saletés de toute espèce dans un lieu donné... Puis, les meilleures conditions d'humidité et de chaleur survenant, la peste devient meurtrière; puis les lois de la quarantaine effrayant la population arabe, celle-ci recouvre d'un peu de terre, dans ses habitations, ou là tout près... ou aux portes de la ville, ceux des siens qu'elle a perdus; puis ces cadavres infectent de miasmes un air qu'il faut respirer, puis la peste frappe avec force jusqu'à ce qu'enfin la chaleur de l'été vienne y mettre un terme.

C'est ainsi qu'en lisant l'histoire détaillée des nombreuses épidémies de peste qui ont ravagé les peuples, il est toujours facile de voir que ces épidémies n'ont existé que sous l'influence des circonstances indiquées, et qu'elles augmentaient ou diminuaient en proportion des miasmes.

Mettons-nous donc à l'abri des miasmes, et la peste ne sera plus à craindre.

VIII.

A tort l'on pense en Égypte que la cause première ou germe des épidémies de peste y est nécessairement apportée de l'étranger : c'est une antique croyance qui n'est fondée que sur la contagion éminente et absolue. Mais telle ne peut être la contagion de la peste, puisque plusieurs villes voisines, dont une seule était dévastée par cette maladie, ont pu communiquer ensemble avec liberté, pendant plusieurs mois et même toujours, sans inconvénient sensible pour celles ou ne se trouvait pas l'épidémie, où ne se trouvaient pas les conditions de lieu... C'est une antique croyance qui n'est fondée que sur une coïncidence constante, dit-on, et plus ou moins

rapprochée de l'arrivage de quelques personnes ou marchandises avec les premiers symptômes de peste de tel ou tel individu... coïncidence possible à cause de l'activité commerciale, possible à cause de la contagion par infection dévolue à cette maladie... Et c'est cette coïncidence tantôt vraie, tantôt fausse, mais toujours d'une mince valeur intrinsèque, qui, en fixant exclusivement l'attention, entraîne à des mesures déplorables... déplorables en ce qu'elles sont superflues et ruineuses dans les contrées où règne la propreté.... déplorables, en ce qu'étant très imparfaites dans celles qui sont privées de cette propreté, elles captivent exclusivement l'attention, et invitent à des espérances toujours déçues, et nécessairement déçues. L'Égypte et Constantinople s'accusent réciproquement : comme si ces deux pays ne possédaient pas chez eux tous les élémens propres au développement d'une maladie qui a la plus grande ressemblance avec d'autres qui, de l'aveu de tout le monde, sont causées par les miasmes... typhus d'Europe, fièvre jaune, fièvres intermittentes graves... maladies qui, comme la peste, cessent et reparaissent à certaines époques sous l'influence des circonstances indiquées dans la IIIe Proposition, mais qu'on ne saurait toujours apprécier d'une manière rigoureuse et mathématique, au point de prédire avec certitude quand ces maladies devront ou ne devront pas exister! Comme si tout en avouant que des miasmes très nuisibles, et à qui l'on est forcé de reconnaître le pouvoir d'augmenter, d'entretenir et de faire cesser la maladie, n'avaient pas celui de la faire développer quand ils sont très concentrés! comme si l'on ne pouvait rendre compte des épidémies par la Proposition précédente! comme si le *virus* ou germe en question ne pouvait, dans son extraordinaire et terrible puissance, venir se déchaîner qu'au bout de dix ans, pendant deux ou trois années sur la seule Égypte, ou sur l'une ou plusieurs de ses villes d'abord pendant quelques mois!!...

Disons donc que la peste peut se développer spontanément en Egypte, comme à Constantinople, comme en toute

autre région où se trouvent les conditions de lieu. Disons donc que la cause qui, par son absence la fait cesser, est capable de la faire naître par sa présence. Disons enfin que si l'on cherchait bien quand se présente le cas, ou les cas de peste qu'on dit avoir été apportés de l'étranger, l'on en trouverait souvent d'autres en dehors de ceux-ci; que si la peste se fait remarquer plus souvent et plus tôt aux ports de mer que partout ailleurs, cela tient, bien moins aux effets de la contagion, qu'à une humidité très favorable unie aux autres conditions propres à la formation des miasmes.

IX.

La cause de la peste peut se transporter et se communiquer loin des lieux d'où elle est partie au moyen des personnes... et des choses aussi, si on le veut : c'est un résultat possible de la contagion par infection. Mais dans un pays sain, si on isole les pestiférés, si on leur fait respirer un air pur, ils auront les plus belles chances de guérison, et ceux qui leur donneront des soins le feront presque sans péril, et la peste s'éteindra immédiatement. Dans un pays malsain, c'est, il est vrai, une nouvelle cause ajoutée à celle qui existait déjà, mais cette dernière est si énorme en intensité et en étendue dans l'Orient, qu'une cause circonscrite quoique intense n'est, en définitive, que d'une importance très secondaire... à moins toutefois que cela ne détermine à prendre des mesures nuisibles : comme de concentrer les malades dans des habitations ou quartiers insalubres... Voilà à quoi se réduit toute la triste utilité qu'on retire des lazarets et quarantaines, relativement à l'extérieur.

X.

A tort l'on pense que, chaque année, la peste n'est pas en Égypte : qu'on la cherche mieux et on l'y trouvera, que l'on n'exige pas tous ses symptômes, que l'on croie aux assertions positives de médecins dignes de foi MM. Desgenettes, Clot-Bey, Gaetani... Voulez-vous que la peste soit plus sûre-

ment endémique à Constantinople qu'en Égypte? C'est que là-bas la population sera plus concentrée, qu'il y aura plus d'humidité... ou d'animaux en décomposition. Tel est le secret d'une chose toute simple à laquelle vous paraissez donner grande importance..., comme seul pivot de votre échafaudage que vous laissez crouler à Constantinople.

XI.

Les miasmes ne suffisent pas toujours pour produire la peste, pourquoi cela? C'est comme si l'on demandait pourquoi ils ne suffisent pas toujours pour produire le typhus d'Europe, la fièvre jaune, les fièvres intermittentes graves.... Qu'importe! n'est-ce pas assez que l'on sache qu'elles sont produites par les miasmes... de natures diverses et à des doses diverses? Mais, en apparence, nous sommes dans les mêmes conditions que lorsque les cas de peste étaient nombreux, et il n'y a plus rien, ou il n'y a que peu de chose... Pourquoi cela? Il y a donc autre chose que les miasmes? — Mais vous pourriez faire aussi la même question au sujet des maladies citées qui, pourtant, ne sont causées que par les miasmes. N'est-ce pas assez, encore une fois, que vous sachiez que, sans les miasmes, vous n'avez rien à craindre? Vos questions ne sont donc que de pure curiosité. Disons que les apparences vous trompent, et ce que vous appelez votre expérience, aussi... et nous trompent aussi, nous, quelquefois; que le froid et la chaleur (à part leur influence sur le dégagement des miasmes) les vents et leur direction, l'électricité, la constitution atmosphérique, en un mot..., bien qu'accessoires, peuvent changer le nom et la force des maladies en changeant leurs symptômes; que les miasmes varient dans leur natnre, et leur intensité, et leurs effets jusqu'à l'infini; que ce qui importe, ce sont des principes vrais, qu'il ne faut pas l'oublier et savoir s'en contenter.

XII.

A tort l'on pense que les lazarets, souvent rendus nuls par

l'appât du gain ou la négligence, préservent l'Europe des épidémies de peste. Les soins de propreté en sont, à coup sûr, la cause la mieux fondée. Cependant, la propreté n'y peut être universelle : aussi, est-il très probable que la peste s'y développe parfois spontanément. Et, si l'on ne croit guère à sa présence, quand même on la voit avec ou sans tous ses symptômes, c'est à cause de la persuasion où l'on vit que la peste, étant très contagieuse, doit faire grand nombre de victimes partout où elle se trouve. Et ici encore l'on n'est pas d'accord avec soi-même puisque, tout en disant que la peste est très contagieuse, l'on est forcé, en même temps, de convenir de la nécessité de certaines conditions de lieu...

XIII.

Tout en admettant que les miasmes peuvent être modifiés dans l'économie malade, et devenir ainsi, à quantité égale, plus nuisibles, il faut bien se garder d'attacher trop d'importance à ceci qui ne tendrait à rien moins qu'à nous faire tomber ou persévérer dans une crainte outrée de la contagion. Il s'agit seulement de se rappeler que les effets de la contagion ne sont jamais, ou presque jamais, bien constatés que dans les lieux envahis par l'épidémie, que dans les hôpitaux ou grands rassemblemens de malades dont chaque membre doit être considéré lui-même comme un petit foyer d'infection ou de miasmes... les miasmes, le seul élément, la seule cause de la contagion que l'on doit s'approprier dans le seul acte de la respiration.

XIV.

Messieurs de la quarantaine seraient-ils cent fois plus nombreux, plus actifs et plus clairvoyans qu'ils ne parviendraient jamais à isoler totalement, et depuis le premier instant, tous les malades et leurs effets, de manière à pouvoir s'opposer à la contagion de la maladie, si celle-ci laissait après elle un *virus* éminemment subtil, et capable d'empoisonner tout ce qu'il touche... il suffit d'y réfléchir un instant pour en être convaincu. Nos principes sont donc bien plus consolans que ceux

de nos adversaires, puisqu'il n'y a qu'à le vouloir pour trouver dans l'hygiène tout ce que vainement, et depuis si longtems, ils poursuivent à tant de frais... trop heureux mille fois si les frais étaient le seul inconvénient attaché à leurs erreurs!

XV.

Les lazarets et quarantaines ont le tort grave de ne rechercher que le virus de la contagion, sans se mettre en peine de la cause première qui est de beaucoup la plus importante. Leur utilité, quant à ce qui regarde l'intérieur, consisterait donc à isoler convenablement les malades et leurs effets contaminés, et ceux qui les approchent et les ont approchés, à les empêcher de respirer un air infect, à leur faire éviter un contact dont le danger augmente en raison de sa durée, du nombre des malades :.. tout cela serait, en attendant mieux, de quelqu'utilité, mais en même tems, l'on ne devrait point, par les procédés d'usage, porter le désespoir et l'effroi dans le cœur des victimes, et s'opposer à ce qu'elles fussent traitées d'une manière prompte et convenable. Tout le traitement, on le sait, est antiphlogistique, tant que dure la fièvre... et, de plus, consiste à soustraire les malades à la cause qui les a fait succomber... les miasmes.

XVI.

Grâces à la puissante protection de Méhémet-Ali, l'on pourra, sans trop de peine, détruire en Égypte les conditions de lieu qui causent les épidémies de peste, et qui y entretiennent cette maladie. J'ajoute que l'habileté avec laquelle seront conduits les travaux propres à assainir l'Égypte, c'est-à-dire, à enlever, ou à rendre incapables de nuire les substances animales et végétales exposées à l'air, à en empêcher l'accumulation... cette habileté importe beaucoup plus que le chiffre de la somme qu'on y consacrera... ces travaux devant varier suivant les lieux et circonstances. J'ajoute enfin que le directeur de ces travaux devra être un médecin instruit, actif et dévoué, juste et sévère.

OPUSCULE

SUR

LA CAUSE ET LA CONTAGION DE LA PESTE.

CAUSE.

Les causes des maladies existent autour de nous et en nous. Tout ce qui est susceptible de nous modifier au physique ou au moral peut devenir cause de maladie. Cette cause est loin d'être toujours évidente, connue. Lente dans son action, elle est dite *prédisposante;* rapide, elle est *occasionnelle, déterminante.* Toutefois, la même cause peut devenir tour-à-tour prédisposante ou occasionnelle, suivant son degré d'énergie, suivant des accidens d'organisation ou de santé, suivant une foule de circonstances.

Pour produire la maladie, une cause prédisposante a quelquefois besoin d'être aidée par une cause occasionnelle, et *vice versâ.* Entre la cause et l'individu soumis à son influence, il s'établit une espèce de lutte, de combat, et ici, comme partout, le plus faible succombe.

Si la cause produit constamment les mêmes effets, la même maladie, tels sont les principes contagieux, tels sont souvent les miasmes, tels sont les poisons, elle est dite *spécifique.*

Si le malade est toujours soumis à la cause qui l'a fait succomber, *il ne guérit pas ou guérit plus difficilement que celui qu'on a soustrait à cette cause.*

Mais si la cause est inconnue, on ne peut toujours y soustraire le malade, tandis que si elle est connue, on pourra presque toujours soustraire à cette cause et l'homme malade et l'homme en santé, soit en l'empêchant de se développer, soit en la neutralisant, soit en s'éloignant d'elle, ou en faisant choix d'une habitation convenable.

Voyons donc si nous connaissons la cause de la Peste; si elle se trouve dans la catégorie de celles qui survivent aux maladies qu'elles ont déterminées; s'il nous serait possible de lui soustraire et les personnes malades et les personnes en santé; si même il nous serait possible de la détruire dans son principe.

Ainsi que nous le verrons, certaines conditions de lieu sont indispensables à l'extension ou propagation de la Peste, et les miasmes, provenant de la décomposition des substances animales et végétales de toute espèce, doivent y entrer comme partie essentielle. En effet, ces miasmes, dans un état de concentration, doivent provoquer des maladies nécessairement diverses par leur nature et leur intensité, selon les diverses espèces de causes qui les produisent et qui varient en raison *de la température, de l'humidité, de la nature et de la quantité des matières en décomposition*, *de l'électricité, du genre de vie des habitans*. . . de là, les conditions de lieu qui font prédominer : là bas la Fièvre Jaune, ailleurs le Typhus d'Europe, ici la Peste. . . (1).

De même, si l'on jette un coup-d'œil sur les pestes d'Europe les mieux décrites l'on s'aperçoit bientôt que leurs sym-

(1) Quant à la cause du Choléra, ou Choléra-Morbus, qui porte aussi le nom de typhus des Indes, comme la fièvre jaune, celui de typhus d'Amérique, comme la peste, celui de typhus d'Afrique. . . de *tuphos*, stupeur, qu'il me soit permis de la passer sous silence, puisque jusqu'ici, elle est restée tout-à-fait inconnue.

plômes éprouvent des modifications suivant les contrées et les époques, ou saisons de l'année.

La présence des miasmes n'est pas mise en doute dans le typhus d'Europe et la fièvre jaune; la grande analogie de ces maladies avec la peste, l'influence nuisible bien connue des miasmes sur la santé, la remarque qu'on a pu faire dans tous les siècles que la peste ne sévissait que là où ces miasmes existaient en quantité considérable, la connaissance précise que nous possédons que les cas de peste augmentent en proportion de cette quantité... tout nous fait un devoir de les rattacher à cette dernière affection. Et si, jusqu'à présent, on ne leur a pas fait jouer le même rôle dans la peste que dans les deux maladies citées, c'est évidemment parce que, dans ces derniers tems, et depuis qu'on a cessé de confondre la *contagion* et l'*infection*, un assez grand nombre de médecins ne s'en est pas occupé avec cette attention et cet esprit de doute qu'exige un tel sujet.

L'*accroissement* considérable ou le *renouvellement* de la peste, après un certain nombre d'années, s'explique assez bien par l'accroissement des miasmes qui est le résultat d'une population plus nombreuse et plus *concentrée*, population qui coïncide avec un certain état des causes générales indiquées. C'est ainsi qu'une température de 15° à 25° (thermomètre Réaumur) jointe à l'humidité des matières en décomposition, est très favorable à la décomposition des ces matières ou à la formation des miasmes.

Mais si la température est très élevée pendant un assez longtems, la sécheresse des matières animales et végétales exposées à l'air en est ordinairement le résultat, et alors, leur décomposition est nulle : il ne se forme plus de miasmes, et dès-lors il n'y a plus de nouveaux cas de peste.

Remarquons, en outre, que l'effet de la maladie, je veux

dire l'existence à l'air d'un plus grand nombre de cadavres en putréfaction, augmentant les miasmes, réagit sur la cause de cette maladie (la Peste) et *vice versâ*, jusqu'à ce qu'enfin une haute température et la sécheresse, le froid... viennent y mettre un terme.

Il sera donc avantageux qu'une haute température et la sécheresse succèdent immédiatement à des états opposés, puisque, même avec une quantité considérable de substances animales et végétales exposées à l'air, ni les uns ni les autres ne peuvent donner lieu à une décomposition capable de développer ou d'entretenir la peste.

Or, l'humidité des matières en décomposition et une assez forte chaleur se trouvant réunies dans le Delta aux mois de février, mars et avril, il est facile de concevoir pourquoi les cas de peste y sont généralement plus nombreux à cette époque. Il est inutile d'ajouter que les substances animales et végétales exposées à l'air ne manquent pas en Égypte, même dans les plus petits villages. Tous ceux qui ont vu ce pays, même dans ces derniers temps, et depuis que la civilisation et la barbarie semblent s'en disputer la conquête, en feront foi. Disons enfin que, tout étant égal d'ailleurs, les épidémies de peste se montreront d'autant plus terribles que les dangereuses conditions que nous venons de signaler dureront davantage.

Actuellement examinons, chacune en particulier, les causes ci-dessus indiquées.

1° *L'existence à l'air des matières animales et végétales.*

2° *L'humidité de ces matières jointe à une haute température, du moins une température qui soit au dessus de* 0° : voilà ce qu'il importe surtout de ne pas perdre de vue, voilà ce qu'il importe de connaître toutefois que l'on veut éviter les causes de plusieurs maladies et notamment celles de la

peste. En effet des substances animales et végétales sont des matériaux indispensables à la formation des miasmes qui, pour s'accomplir, a encore besoin d'humidité et de chaleur. D'humidité, pour dissoudre ces substances, et leur fournir les élémens propres (oxigène et hydrogène) à les gazéifier; de chaleur, pour développer en elles l'espèce de fermentation dont elles ont besoin pour se décomposer.

3° *Nature des matières en décomposition.*

Il paraît incontestable que les matières animales, elles qui contiennent de plus que les matières végétales, de l'azote, du soufre, du phosphore... sont, à quantité égale, plus nuisibles que celles-ci, dont les élémens ne sont, le plus souvent, qu'au nombre de trois seulement : oxigène, hydrogène et carbone. Et, pour mon compte particulier, je suis persuadé que ce sont principalement les substances animales qui causent la peste en Égypte. Quoi qu'il en soit, tout le monde doit savoir que les unes et les autres sont à éviter, le plus possible, sous peine de courir le risque d'être atteint, soit de fièvre jaune, soit de typhus d'Europe, soit de peste, soit de fièvres intermittentes, soit de dysenterie, soit de quelques autres maladies. La peste serait-elle donc la seule à retrancher de ce nombre?

4° *Quantité des matières en décomposition.*

Il est évident que, toutes choses égales d'ailleurs, l'air que nous respirons sera d'autant plus impur, miasmatique, insalubre, susceptible d'engendrer une maladie, que cette quantité sera plus considérable.

5° *Électricité.*

Son dégagement dans l'atmosphère doit augmenter avec les miasmes, et son grand dégagement doit nuire à la santé, mais ainsi que nous le verrons, l'on ne sait pas bien encore jusqu'à quel point et comment.

6° *Genre de vie des habitans.*

Il est incontestable que, lorsque ce genre de vie est mauvais, il est la source première des plus grandes calamités, puisque cette expression générale comprend : les habitudes bonnes ou mauvaises, la saleté ou la propreté qui, elles-mêmes, tirent leur origine de l'aisance ou de la pauvreté, de l'ignorance ou de l'instruction; l'instruction, compagne ordinaire de ce qui est bien, de ce qui convient physiquement et moralement.

Tels sont les divers agens ou puissances qui s'entr'aident plus ou moins pour produire un grand nombre de maladies parmi lesquelles, selon moi, doit figurer la peste. L'on peut se rendre un compte assez exact de l'importance et de la valeur de chacun d'eux : l'électricité seule fait exception. Dans la suite, peut-être connaîtra-t-on mieux ses propriétés, sa manière d'agir sur les animaux en général, et sur l'homme en particulier; peut-être aussi découvrira-t-on un ou plusieurs autres agens que ceux indiqués, et l'on ne sait jusqu'à quel point ces nouvelles découvertes pourraient être utiles.

En attendant, tâchons de déduire de ce qui précède une loi simple et facile à retenir :

d'un côté, *l'humidité* (quelle que soit sa source) *réunie à la chaleur, favorise la décomposition des substances animales et végétales exposées à l'air;* de l'autre, *les produits de cette décomposition sont essentiellement nuisibles à la santé.*

Cette loi, l'on ne saurait l'éluder, puisqu'elle tire sa double origine et de la chimie, et de la médecine proprement dite, dans ce qu'elles ont de plus incontestable. Joignons à cette loi la contagion par infection, et nous aurons le simple pivot sur lequel il nous faudra constamment nous appuyer pour tout ce qui touche aux causes de la peste. Le reste est in-

certain, vague, incompréhensible, et rigoureusement nous pouvons nous en passer.

CONTAGION.

Trop souvent l'on discute sur la contagion sans s'entendre, sans avoir d'opinion arrêtée sur la signification de ce mot, et sur celle de la contagion par infection. Pour aider à faire cesser cet inconvénient, tâchons donc de bien distinguer l'une de l'autre ces deux contagions. Disons aussi quelles sont les maladies reconnues contagieuses, et la différence qui existe dans leur mode de transmission. Mais, pour être plus intelligible, exprimons d'abord ce qu'on entend par maladie sporadique, épidémique et endémique.

Maladie sporadique. Sporadique de *speirô*, je disperse, je sème çà et là. On nomme ainsi les maladies qui n'attaquent que quelques individus isolément, Ce terme est en opposition avec les mots maladies *endémiques*, *épidémiques*, *populaires*.

Les causes des maladies sporadiques sont, ainsi que les maladies elles-mêmes, diverses, nombreuses. Ce n'est pas à dire pour cela que la même cause doit toujours donner lieu à la même affection sporadique. Le froid, par exemple, considéré comme cause, agira selon la prédisposition ou l'irritabilité de tel ou tel organe, ou tissu, prédisposition qui résulte elle-même de la constitution ou tempérament, des influences physiques et morales. C'est ainsi que, chez l'un qui se trouve dans de bonnes conditions, le froid, à intensité égale, ne produira rien, chez un autre, un simple rhume, chez un troisième, une pneumonie, ou fluxion de poitrine (inflammation des poumons) chez un quatrième, une pleurite, une gastrite... ou plusieurs de ces maladies à la fois.

Les causes des maladies sporadiques sont, pour l'ordinaire, déterminantes, occasionnelles, rapides dans leur

action. Ici, le système nerveux ne s'affecte que secondairement, et par suite de l'inflammation locale.

Maladie épidémique. Epidémie, de *epi*, sur, et de *démos*, peuple : maladie qui attaque en même tems, et dans un même lieu, un grand nombre de personnes, ou qui sévit sur un bien plus grand nombre qu'elle n'a coutume de le faire.

Ici, les causes sont les mêmes. Elles sont communes aux masses sur lesquelles elles agissent, elles sont dans l'air, les alimens... Ce sont des conditions de lieu qui portent leur action sur le système nerveux et sur toute l'économie, qui lui impriment un cachet particulier, et d'une nature identique; qui tantôt agit avec lenteur, et tantôt avec précipitation. Dans ce dernier cas, elles agissent ou sur des individus inaccoutumés à leur influence, ou sur tout le monde sans distinction, si elles sont puissamment actives, si les miasmes qui, le plus souvent, les constituent en tout ou partie, sont concentrés ou d'une nature très nuisible.

Maladie endémique. De *en*, dans, et de *démos*, peuple, dans le peuple, propre à un peuple. Ce mot se dit des maladies qui règnent dans un lieu, soit continuellement, soit à une certaine époque, ou saison de l'année. Tels sont, dans certains lieux, le goître, les scrophules, les fièvres intermittentes; telle est aussi, dans quelques contrées d'Amérique la fièvre jaune, telle est encore la peste à Constantinople, et, selon beaucoup d'observateurs, en Égypte, et surtout dans le Delta.

D'après la définition que nous avons donnée de l'épidémie, une maladie endémique devient donc épidémique lorsqu'elle augmente sensiblement d'intensité, lorsqu'elle apparaît sur un plus grand nombre de personnes que de coutume. C'est ainsi qu'à Constantinople, (je pourrais le dire aussi de l'Égypte) l'endémie de la peste se transforme, à des époques plus ou moins éloignées, en une épidémie très meurtrière.

Comme pour les épidémies, les causes des maladies endémiques sont générales, existent dans l'air, les habitudes... elles ont une action identique, de même nature, mais quelquefois *insensible,* sur tous les habitans du lieu où elle a établi son empire.

Existe-t-il des maladies endémiques qui soient contagieuses? Je n'en connais pas... à moins qu'on ne fasse une exception en faveur de la peste. La variole, la rougeole, la scarlatine... qui sont contagieuses, appartiennent à la classe des maladies épidémiques ou sporadiques.

Infection. Maladies contagieuses par infection. Disons d'abord, et par anticipation, ce que veut dire le mot contagion.

C'est la transmission d'une maladie déterminée d'un individu atteint de cette maladie à un individu sain, par un contact immédiat ou médiat, et au moyen d'un principe contagieux que l'on nomme ordinairement virus.

Une fois la contagion admise pour quelques maladies, les épidémies dévastatrices qui revenaient à des époques plus ou moins éloignées, les endémies qui revenaient chaque année, quelques affections sporadiques... toutes furent considérées comme contagieuses, et cela devait être dans des tems d'ignorance et d'une philosophie erronée où il était plus commode de voir partout même similitude. Mais lorsque les sciences ont permis de mieux voir, et qu'on est venu à connaître les causes de quelques endémies, on s'est demandé si celles des épidémies ne seraient pas de même nature, et l'on a vu qu'en effet, ces dernières causes ne différaient des premières que par plus d'intensité, et, à mesure que l'on a mieux distingué, apprécié et connu les causes des maladies réputées contagieuses, la contagion a perdu peu à peu de son empire, au point de devenir nulle pour un grand nombre de ces maladies,

malgré la crainte et les préjugés qui durent toujours opposer une forte résistance à cette espèce de réforme, qui se lie si intimement au bonheur de l'humanité.

L'on a dit : si les grands rassemblemens d'hommes en santé sont, par suite des exhalaisons miasmatiques auxquelles ils donnent lieu, la cause première du typhus d'Europe, à plus forte raison les rassemblemens d'hommes affectés de ce typhus doivent-ils être nuisibles, et aux malades eux-mêmes, en les empêchant de guérir, et à ceux qui leur donnent des soins, en leur communiquant la maladie. Si donc, par suite de rassemblemens inévitables, se déclare le typhus, au lieu d'accumuler les malades dans les hôpitaux, il devra être bien plus avantageux de les disséminer, non au milieu de ces rassemblemens ou des lieux infectés, miasmatiques, qui ont provoqué la maladie, mais dans des lieux sains et bien aérés, et sous des tentes. . . si les maisons manquent. A cette théorie simple et vraie succédèrent les faits, et l'on vit effectivement que les malades, ainsi divisés, cessaient de mourir et couraient à grands pas vers la santé, et que ceux qui restaient près d'eux et les touchaient ne tombaient affectés de la même maladie que très-rarement, et même *jamais*, s'ils prenaient quelques précautions que nous ferons connaître. Et si, au camp, à l'armée, dans les vaisseaux, dans les prisons, lieux du rassemblement, l'on pouvait obéir à des mesures hygiéniques sagement dirigées, si l'on pouvait y relever le courage des hommes, cette maladie, qui naguère faisait tant de victimes, disparaissait soudain parce que la cause avait disparu. Et, de la connaissance de cette cause, et des observations et avantages qui s'ensuivirent et que l'on vient de voir, l'on conclut forcément que chacun des individus atteints de typhus devait être considéré comme un petit foyer d'infection ou de miasmes, foyer dont le danger augmentait en raison du

nombre des malades, ou de la concentration des miasmes, ou du tems pendant lequel on était soumis à leur influence. Et, parce que dans la généralité des cas, il ne suffisait plus d'un seul malade, et du contact d'un seul instant, l'on créa la contagion par infection qui peut être ainsi définie :

La transmission d'une maladie déterminée d'un ou de plusieurs malades atteints de cette maladie à un ou plusieurs individus sains, par un contact immédiat ou médiat, ordinairement de longue durée, et au moyen de miasmes semblables à ceux qui ont donné lieu à la maladie, ou qui ont été modifiés par cette même maladie.

Contagion. La contagion a nécessairement lieu au moyen d'un agent matériel qu'on nomme principe contagieux et quelquefois *virus*. Elle est immédiate ou médiate. Elle est immédiate lorsque le principe contagieux est transmis directement d'une personne malade à une personne saine, soit *de la main à la main*, comme dans la gale, soit par un contact plus intime encore, comme dans la rage et la syphilis dont le principe contagieux est sans action sur la peau intacte, et qui ne peut être communiqué que par les membranes muqueuses ou par les plaies; comme dans la variole, la rougeole et la scarlatine, à cette différence près pour celles-ci que l'atmosphère chargée des émanations des malades, peut aussi quelquefois communiquer la maladie. En sorte que, pour moi, ces trois dernières sont, tout à la fois et contagieuses proprement dites, et contagieuses par infection.

Quant à la contagion médiate, celle qui a lieu au moyen des objets qui ont été en contact avec le corps des malades, elle est également propre aux six maladies précédentes, les seules que l'on regarde aujourd'hui comme contagieuses, les seules, du moins, au sujet desquelles la contagion soit admise sans contestation.

Si l'on en croit Fracastor, et quelques autres qui l'ont répété après lui, les tissus de laine, de soie, de coton, de chanvre, les plumes, seraient les seules substances susceptibles de recevoir et de transmettre le principe contagieux de la peste. Cependant, l'on conçoit, et l'expérience prouve par fois, que tous les corps, à différens degrés il est vrai, jouissent de la faculté de recevoir, et par conséquent de transmettre tout agent matériel et aussi tout principe contagieux quel qu'il soit. Il ne pourrait y avoir d'excepté à cette règle qu'un principe très volatil et susceptible de se conserver exclusivement dans les substances indiquées par ce poète-médecin. Mais il est évident qu'il n'y a eu ici qu'arbitraire de sa part, et il répugne à toute raison d'ajouter la moindre confiance à l'opinion si hasardée d'un homme dont le génie et les connaissances étaient d'ailleurs très bornés. Pourquoi la paille, par exemple, les bois de toute espèce et une foule d'autres substances réputées non-susceptibles, ne pourraient-ils recevoir et communiquer le principe contagieux s'il existait réellement aussi terrible qu'on le dit généralement. Et si, jusqu'à présent, l'expérience a prouvé que de telles distinctions, qui ne se soutiennent que par préjugé, ont été sans inconvénient par rapport à la peste, n'est-ce pas une certitude, ou du moins une probabilité de plus en faveur de sa non-contagion, au moins dans la grande majorité des cas, d'autant plus que l'on admet, en général, que son *virus* est si pénétrant, si éminemment contagieux, qu'il suffit, très souvent, du plus léger contact, de sa plus faible émanation pour que l'on en ressente les effets.

Ainsi, pour que la transmission sensible s'effectue le plus ordinairement dans toutes les maladies contagieuses, il suffit, dans la gale, d'un contact peu prolongé, si surtout il y a transpiration entre les individus en rapport, dans les cinq autres,

de l'absorption d'une petite quantité du principe contagieux : dans toutes aussi, il suffit d'une seule personne. Dans la contagion par infection, au contraire, ce sont surtout les émanations des corps malades, celles qui se mêlent à leur atmosphère, à l'air dont ils sont environnés, qui sont dangereuses. Dans la généralité des cas, il ne suffit plus d'un seul malade, et du contact d'un seul instant. . . il faut une forte dose de miasmes.

Quant au contact médiat, relativement à la contagion par infection, l'on ne peut rien dire de précis, mais il serait contraire à la raison de n'en pas admettre le danger, puisqu'il paraît incontestable que, dans quelques circonstances, ce même contact a provoqué la maladie (contagieuse par infection s'entend) et puisque d'ailleurs nous savons que les miasmes, provenant des corps malades, peuvent s'accumuler et se conserver (un tems encore indéfini) à la surface ou dans l'intérieur des corps environnans. La contagion médiate est donc commune aux deux espèces de contagion, mais elle est incontestablement bien plus sûre, bien plus fréquente, dans la contagion proprement dite.

Une autre différence tout-à-fait spéciale à l'infection, c'est qu'il suffit de rester dans des lieux envahis par les miasmes, de respirer une atmosphère viciée par ces miasmes, *qu'il y ait des malades*, ou *qu'il n'y en ait pas*, pour que l'on soit exposé à une maladie contagieuse par infection.

Dans tous les cas, isoler les malades dans des lieux salubres, renouveler l'air du local qui les contient, ne les toucher, ou ne rester près d'eux que le moins longtems possible, sont des précautions presque toujours suffisantes, pour qu'on soit à l'abri de la transmission de la maladie, ou pour qu'on la fasse promptement disparaître quand elle existe. Faut-il dire que les mêmes précautions hygiéniques sont encore à prendre

dans la variole, la rougeole et la scarlatine, pour ce qui est de leur contagion par infection ?

Telles sont les différences qui existent entre la contagion proprement dite et la contagion par infection, différences qui, comme on le voit, entraînent des conséquences de la plus haute importance, et dans les précautions à employer pour éviter l'une ou l'autre contagion, et dans le traitement de ces deux classes de maladie, et dans les soins hygiéniques à prendre pour prévenir le développement des maladies appartenant surtout à la dernière de ces deux classes, celle par infection.

Occupons-nous maintenant de la contagion de la peste. Recherchons d'abord si cette maladie est, ou n'est pas endémique en Égypte, si sa cause y est nécessairement apportée de l'étranger, si elle peut se développer sans le secours d'un *virus* contagieux provenant d'un ou de plusieurs malades. . . toutes choses qui touchent à la contagion par de nombreux points de contact.

Si la peste est endémique en Égypte, c'est-à-dire, si elle y règne habituellement à une certaine époque de l'année, même avec une médiocre intensité, ou avec l'existence d'un ou de plusieurs de ses symptômes, tels que bubon. . . (1) ce

(1) Les bubons ou engorgemens lymphatiques des aînes, des aisselles... constituent l'un des symptômes les plus légers et les plus ordinaires de la peste, aussi bien hors que pendant le temps des épidémies. Si donc un bubon existe sans trouble sensible du système nerveux, *sans fièvre*, et avec un appétit égal, ou presqu'égal à celui d'une parfaite santé, on le voit disparaître après un tems plus ou moins long, par résolution ou suppuration, sans autre symptôme de la maladie. Mais si ce phénomène s'accompagne de fièvre, alors commence le danger.

Mais les engorgemens lymphatiques, qui paraissent à l'extérieur, ne sont pas les seuls, les glandes lymphatiques de l'intérieur de l'abdomen, et notamment celles du mésentère (portion du péritoine) acquièrent ordinairement un volume énorme, au point de devenir habituellement

qui est généralement avoué, l'on n'a pas besoin d'admettre qu'elle nous vient nécessairement de Constantinople, où d'ailleurs, puisqu'il suffit d'une plus grande intensité de la cause pour déterminer une épidémie, c'est-à-dire pour augmenter et le nombre des malades, et l'intensité de la maladie.

Tous les jours on voit se déclarer sans action aucune d'un principe contagieux, produit par d'autres maladies, la variole, la rougeole, la scarlatine, la rage même : en supposant la peste contagieuse comme celles-ci, pourquoi ne pourrait-elle pas aussi se déclarer sans principe contagieux : d'ailleurs, toutes les maladies contagieuses, sans exception, n'ont-elles pas eu leur existence première, ne durent-elles pas alors se développer sans ce même principe? Il est vrai que la plupart se développent sous l'influence de causes ou de conditions inconnues, mais il n'en saurait être ainsi de la peste, puisqu'on ne l'a vue régner à l'état épidémique ou endémique que là où les miasmes infectent l'atmosphère, et puisque son analogie avec les symptômes du typhus d'Europe et de la fièvre jaune doit entraîner pareillement une analogie de causes.

M. Desgenettes, dans son *Histoire médicale de l'armée*

le siége d'épanchemens de sang considérables. Si vous joignez à cela la congestion sanguine du système veineux, et toujours ou presque toujours l'inflammation des organes digestifs, et surtout celle de l'estomac, vous aurez les lésions anatomiques les plus remarquables que nous avons rencontrées à l'autopsie des individus morts de peste.

La moëlle épinière qui a souffert dès le début de la fièvre (symptôme caractéristique) ainsi que le cerveau, ce qui donne au malade un air stupide, hébété, la moëlle épinière et le cerveau, lesquels constituent à eux seuls presque tout le système nerveux, ne laissent que peu ou point de traces d'une inflammation désorganisatrice, mais d'une congestion plus ou moins forte; d'où il faut conclure que le système nerveux est profondément lésé dans son fluide... lésion qui échappe à nos moyens d'investigation. Je ne parle pas des charbons, des pétéchies... (Vous pourrez voir, pour plus de détails, le Mémoire sur la peste du célèbre CLOT-BEY, et les planches d'anatomie pathologique qui l'accompagnent.

d'Orient, page 236, dit : « La peste est endémique dans l'Égypte inférieure, et le long des côtes de la Syrie, puisqu'elle y règne depuis des siècles, et qu'elle a été cent fois observée dans cent lieux qui n'avaient entr'eux aucune espèce de communication. » Et il s'exprimait ainsi après un séjour de plus de trois ans dans ces contrées, quand il avait vu en même temps la peste se déclarer sur presque tous les points de l'Armée, à Alexandrie, Lesbeh, Rosette, au Caire; alors que la guerre s'opposait absolument à tout commerce de la Turquie avec l'Égypte. Mais si, laissant de côté cette époque mémorable, nous invoquons le témoignage plus récent des hommes les mieux placés pour ce genre d'observations, MM. Clot-Bey, Gaetani... et si, d'autre part, l'on n'exige qu'une partie des symptômes de la peste pour l'admettre bénigne, cette question de l'endémie ne peut manquer d'être résolue par l'affirmative, mais le fût-elle par la négative, l'on ne serait pas encore forcé de reconnaître que cette maladie est importée de l'étranger, puisque les causes, qui l'y auraient produite, peuvent se trouver en Égypte.

Quant à la présence indispensable du *virus* pour le développement des premiers symptômes de peste, par ce qui précède et ce qui suit, on sera convaincu, j'espère, de son inutilité, et dès-lors, qui voudra l'admettre ?

Cependant, pour les grands contagionistes, le principe pestilentiel sera autre chose que les miasmes, ce sera un je ne sais quoi qu'ils appellent *virus;* ce seront au moins les miasmes, non à l'état de pureté, mais ceux modifiés ou changés par la maladie. Tandis que nous, nous disons que les miasmes seuls, avec un certain état des agens qui nous entourent, et sans avoir été ainsi modifiés, puis conservés dans des effets... mais dans leur état de nature, même à l'air

libre, peuvent produire la peste. Nous voulons bien, cependant, que ces miasmes, déposés dans des effets ou marchandises puissent quelquefois rendre malade un ou plusieurs individus, mais nous ajoutons qu'à moins d'un grand foyer d'infection, de l'abandon des règles hygiéniques, cela devra se borner à un petit nombre de cas. Nos antagonistes, au contraire, prétendent que la maladie, une fois déclarée, peut et doit même, n'importe où, produire d'horribles ravages. Mais observons qu'ils se refusent ici à l'évidence, et que souvent même ils ne sont pas d'accord avec eux-mêmes. Ils vous diront : si le *virus* pestilentiel est transporté dans un pays même très sain, il pourra, il devra même, y causer de grands ravages. — Mais vous convenez qu'il faut des conditions de lieu. — Sans doute. — Quelles sont-elles? — Je ne sais. — Belle réponse vraiment!

Mais ne désesperez de rien, cette même personne vous dira peut-être un autre jour : il est vraisemblable, il est probable même que les conditions de lieu ne sont autre chose que les miasmes... à la bonne heure!

Ainsi, les uns ne songent qu'au *virus* contagieux, et, eu égard à leur faible quantité, ils croient les miasmes incapables de constituer les conditions de lieu qu'ils sont forcés d'admettre, mais qu'ils ne se chargent pas d'expliquer. Ceux-là vous disent, avec bonne contenance, que l'air d'Égypte est très pur.

D'autres, sont disposés à admettre les miasmes comme conditions de lieu, et ne se réservent le *virus* que comme agent contagieux, et comme base essentielle de la maladie pestilentielle.

D'autres enfin, sont déjà disposés à rejeter toute espèce de *virus*, et bornent leurs prétentions à ce que les miasmes, avant de manifester leurs effets, avant de produire la peste,

ont dû inévitablement avoir été changés ou modifiés par la maladie.

Quant aux premiers, à part la question du *virus* contagieux, ils sont évidemment dans l'erreur relativement à la pureté de l'air en Égypte, et ils ne sauraient longtems persister dans une aussi fausse opinion. Croient-ils donc que le voisinage des mers, ou la beauté du ciel entraîne nécessairement la salubrité et la pureté de l'air!

Quaut à ceux de la seconde et de la troisième classe, nous croyons pouvoir les réunir dans une seule; car, que nous importe la distinction de *virus* et de miasmes si, en définitive, on veut, à toute force, ces derniers modifiés par la maladie, et doués, à cause de cette modification, de la propriété contagieuse, et si, de plus, l'on prétend que la peste ne saurait jamais se développer sans la formidable action de tels miasmes. Puisque le *virus* de la peste n'est que supposé qu'un produit de l'imagination, qu'elle différence y aurait-il entre ce *virus* et des miasmes ainsi modifiés? Que nous fait leur distinction?

Quant à nous, sans rejeter la modification des miasmes dans les corps malades, nous ne reconnaissons jamais la nécessité de l'admettre puisque, pour expliquer la contagion par infection, à laquelle nous croyons, il suffit de supposer que les malades transmettent, à l'aide des sécrétions et de la respiration, les mêmes miasmes qui ont dû primitivement causer la maladie, les mêmes qui se forment et qui règnent dans tous les lieux envahis par elle.

Telles sont nos convictions.

C'est au tems et à des esprits *non prévenus* qu'il appartiendra de les juger en dernier ressort. Ils tiendront nécessairement compte des observations précédentes; ils reconnaîtront indubitablement que bon nombre de personnes, en stricte

quarantaine, mais exposées aux émanations miasmatiques, ont eu des symptômes de peste, sont mortes de peste (1). Ils prendront en considération la tranquillité d'âme de ces mêmes personnes en quarantaine (elles qu'on cite sans cesse comme preuves de la contagion, parce qu'elles sont ordinairement exemptes de la maladie), leur régime, mais surtout *la moins grande insalubrité de l'air du quartier et des maisons qu'elles habitent.*

Ils se souviendront que l'arrivage de quelque navire ou de quelque malade, ou autres circonstances, peut, et doit même, à cause de l'activité commerciale, coïncider avec, sans pour cela être l'origine des premiers symptômes de peste *reconnus;* qu'enfin une personne en quarantaine, ou autre, tombant malade, le sera presque nécessairement de peste, si toutefois elle se trouve sur le théâtre de sa destruction (2); que, cédant à son imagination, elle devra bientôt se rappeler ou inventer qu'à telle époque elle a eu le contact

(1) Les grands contagionistes prétendent qu'ici la quarantaine n'a pas été parfaite; mais je crois qu'ils se trompent souvent, du moins bien des faits paraissent militer contre eux à ce sujet. M. le D.r Gaetani, actuellement médecin particulier de Son Altesse, l'un de ceux qui pendant toute l'épidémie, s'exposèrent à la contagion au Caire, m'a dit avoir pris note de trente individus, au moins, de cette ville, presque tous dans des quartiers et maisons très malsains, qui furent atteints de peste malgré leur quarantaine.

Il est donc très probable que l'opinion des contagionistes, à ce sujet, n'est que le résultat de leur prévention, et de leur invincible croyance dans l'indispensable contact. Il est vrai que, pour eux, il faut si peu de chose pour violer la quarantaine et produire la peste!

(2) Pendant une épidémie de peste, je crois qu'il arrive fréquemment qu'à une maladie sporadique, ordinaire, déterminée le plus souvent par une cause occasionnelle, se joint, bientôt après, la peste, déterminée elle-même, et par la maladie sporadique, et par la cause prédisposante (les miasmes). Outre ceux qui m'ont été rapportés, je crois en avoir vu moi-même plusieurs exemples qui, du reste, sont très vraisemblables, et tout-à-fait de nature à confirmer l'idée que nous nous sommes faite de la maladie.

de telle ou telle chose, de telle ou telle personne, qu'elle a pu se tromper, et que ce qu'elle qualifie de preuves, par cela seul qu'elle croit à la contagion indispensable, n'est rien autre que de vagues probabilités.

Quoi! deux ou plusieurs villes voisines, dont l'une est infectée plusieurs mois avant l'autre (celle-ci pourra même rester toujours saine et sauve) font impunément, entre elles, le commerce le plus libre et le plus actif, et bientôt il suffirait du contact d'un seul instant... d'un insecte!

Pendant six à huit mois de l'année, on ne verra, chaque jour, au travers d'une grande ville, mais surtout dans les quartiers les plus sales et les plus fréquentés, se promener qu'un, deux ou trois cas de peste, bien que l'isolement soit nécessairement nul quelquefois, et toujours plus ou moins retardé (1)!

Quelques élèves de l'institution de *Casr-el-Ein*, près du Caire, *en bonne quarantaine*, (où j'ai séjourné 24 jours) ont eu les symptômes de peste les mieux caractérisés, et sont restés sans se plaindre, par crainte de la diète (les Arabes aiment à manger, même sans appétit) et d'un isolement plus circonscrit, sont restés, dis-je, pendant plusieurs jours, au milieu de leurs camarades, sans inconvénient pour ceux-ci, au nombre de plusieurs centaines!

(1) A Smyrne, l'on vient d'observer une marche semblable de la maladie, et nulle part l'on n'a fait de quarantaine et le quartier européen surtout n'a eu que très peu de malades. (Voyez le *Journal de Smyrne* du 15 juillet dernier). Ce journal sera d'autant moins soupçonné d'erreur que lui-même croit au *virus*, à ses dangers. Aussi s'étonne-t-il que la contagion, abandonnée à elle-même, ait fait si peu de ravages. Sans doute si la quarantaine avait été aussi sévère, et j'ose dire aussi inutile, à Smyrne qu'à Alexandrie, les honorables fonctionnaires qui y auraient présidé n'auraient pas manqué d'entretenir le Public de leurs prodigieux services... Messieurs de Smyrne, continuez à prendre des mesures hygiéniques par toute la ville, et même aux alentours, si besoin est, et, quoi qu'on en dise, vous n'aurez à redouter aucune épidémie de peste.

En 1824, le Caire, qui perdit cinquante mille âmes de peste, était en libre communication avec tout le personnel de sa forteresse, bâtie sur un lieu élevé, et elle resta saine et sauve! Et mille autres exemples de cette nature, si on les cherche, et la peste serait éminemment contagieuse!

Je le demande, après de tels faits, que deviennent toutes ces histoires d'empoisonnement par un fil, un oiseau, une lettre même, le contact d'un seul instant, sont-elles bien véridiques? Est-il permis d'admettre que la Peste est éminemment contagieuse, ou ne l'est pas du tout, suivant des circonstances ou des influences encore ignorées? Les maladies reconnues contagieuses sont-elles ainsi capricieuses? En tout cas, ces influences ne sauraient puiser leur source seulement dans l'intensité de la cause, et alors que l'épidémie est la plus terrible, puisque, dans ce temps-là aussi, des faits nombreux, des faits en masse, prouvent sa non contagion.

Mais, nous direz-vous, la contagion de la peste ne ressemble à aucune autre, l'on ne peut la comprendre, et ce n'est pas une raison pour la nier quand des faits nombreux viennent l'appuyer de toute leur puissance. Eh! sans doute elle est contagieuse, nous le reconnaissons bien, mais contagieuse par infection, et sa seule cause, sa cause évidente, ce sont les miasmes, et non votre *virus*. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que vous ne voulez pas distinguer les deux espèces de contagion qui pourtant méritent bien d'être distinguées. Pour vous, c'est tout ou rien, si nous ne vous croyons pas sur parole, nous sommes des hommes dangereux, anticontagionistes.

Des faits nombreux, dites-vous, prouvent la contagion. Prenez-y garde, ce sont ceux qui imposent le plus qui, souvent peut-être, seraient reconnus faux, si l'on pouvait retourner à leur source et sonder la vérité, presque toujours incertaine.

Ainsi, l'on a dit à satiété que c'était le bâtiment du capitaine Châtaud, venant de Syrie, qui avait porté la peste à Marseille en 1720, et pourtant l'on sait aujourd'hui, de la manière la plus positive, qu'avant l'arrivée de ce bâtiment, il y avait eu, à Marseille, un grand nombre de personnes atteintes de bubons, anthrax, engorgemens des glandes parotides... avec fièvre. Qui donc y avait produit la peste? Souvenez-vous seulement, qu'à cette époque, la malpropreté de cette ville était grande, et la cause du développement de la maladie cessera pour vous d'être un mystère. On parle aussi de chaleurs, de pluies continuelles qui avaient précédé, de disette : la disette avait au moins le grave inconvénient de faire périr bien des animanx de la sépulture desquels l'on s'occupait fort peu : et c'était au printems!

Pour expliquer les faits ci-dessus contraires à la contagion, que font les contagionistes? Ils rejettent tout sur le compte *des conditions de lieu et des prédispositions.* C'est, à leurs yeux, un moyen aussi sûr que simple de se tirer d'affaire, de parer à toutes nos objections. Les maladies contagieuses ont bien moins d'exigence, ils accordent à la peste seule tant de privilèges... que leur importe!

Les conditions de lieu! elles ont été, je crois, appréciées à leur juste valeur, et, ainsi qu'on veut bien généralement le reconnaître, les miasmes doivent en constituer la base essentielle. Chose singulière! On veut bien accorder aux miasmes cette grande propriété, et on leur refuse celle de pouvoir produire exclusivement la maladie; comme si leur *virus* était nécessaire, était un corps que l'on puisse voir et toucher. Pauvre espèce humaine! toujours malheureuse! toujours livrée à la tyrannie des préjugés! En vain l'on observera que le *virus* de la rage, de la syphilis... n'est pas plus visible : ici,

l'expérience de tous les jours ne laisse pas le plus léger doute sur son existence... qu'avez-vous de pareil dans la peste?

Les prédispositions ! elles n'ont rien d'inexplicable, elles supposent tout simplement une organisation déjà lésée, ou déjà irritée par une cause quelle qu'elle soit, ou susceptible de s'irriter fortement, de s'enflammer d'un poison miasmatique, contagieux... de ne pouvoir résister à son action délétère : semblable aux organisations qui ne peuvent résister au froid, aux veilles, ou à toute autre cause de maladie.

Ainsi, l'on conçoit des conditions d'organisation ou de santé si avantageuses, que l'une et l'autre puissent résister quelquefois à la puissante action d'un poison réellement contagieux. C'est ce qu'on a eu souvent occasion de vérifier dans la syphilis, la rage, la gale, la variole ou *virus* vaccin, ou celui de la rougeole, et de la scarlatine (en supposant, comme de raison, que l'on n'eût pas encore été atteint de ces trois dernières maladies). Mais dans la peste, on veut des dispositions capables de lutter avec avantage, non dans la minorité des cas, comme ci-dessus, mais dans l'immense majorité. Ils ne s'aperçoivent pas que, pour la peste, comme pour la fièvre jaune et le typhus d'Europe, conditions et prédispositions se tiennent et se correspondent intimement. En effet, les conditions ou miasmes augmentant, les prédispositions doivent augmenter dans la même proportion, et celles-ci diminuant, les conditions ou miasmes ont diminué comme cause et effet.

Cessez donc, je vous prie, de vous servir des conditions de lieu et des prédispositions, comme d'un voile impénétrable, à l'abri duquel vous puissiez tout avancer en faveur de la contagion, sans jamais craindre d'être convaincus d'erreur. Cessez de persister à chercher un *nescio quid* pour expliquer les premiers symptômes de peste, et en appuyer la contagion, quand les miasmes, à qui l'on est forcé de donner une haute

importance, et au moyen desquels on peut se rendre compte de tout ce qui se passe, sont là tout prêts. Car enfin, il faut bien que ces miasmes, dans un état de concentration, donnent lieu à une maladie quelle qu'elle soit, pourquoi ne serait-ce pas la peste? Trop souvent d'ailleurs ne voit-on pas que, seule, elle dépeuple tout le rayon miasmatique! Cessez donc de donner toute votre confiance au vieux système du poète-médecin Fracastor, et de compter pour rien, ou peu de chose, les causes les plus réelles d'infection, telles que l'encombrement des malades, les fétides émanations d'une quantité considérable de matières stercorales, des cadavres de toute espèce sans sépulture, ou mal *sépulturés;* en un mot, de toutes les matières animales et végétales en putréfaction; cessez de vous écrier que l'air d'Égypte est très pur... très pur! même dans les quartiers les plus sales et les plus fréquentés des Arabes! Il faut vraiment avoir peu de finesse d'odorat (1).

Voyez les funestes conséquences que doit entraîner l'opinion d'un *virus sui generis :* la preuve, vous dit-on, que ce *virus,* cause indispensable de la peste, est apporté de l'étranger, c'est que, s'il se conservait en Égypte (pourquoi ne s'y conserve-t-il pas?) il ne resterait pas neuf à dix ans sans manifester ses effets; (car ses partisans vous diront qu'il n'y a pas eu de symptôme de peste pendant ce long intervalle; que s'il y en a eu, cela ne peut être que l'effet de l'ancien *virus*

(1) Il me paraît inutile de parler de l'inondation du Nil : si pourtant on recherchait tous les lieux où celle-ci s'étend, cette recherche pourrait peut-être apprendre que, dans certains endroits, et à certaine époque, elle entre comme condition, ou comme aide, dans le développement et l'extension de la peste en Égypte. Mais les habitations de ce pays, et aussi la plupart des sépultures trop souvent à fleur de terre, étant hors de ses atteintes, la peste peut se passer de son intervention. La saleté des villes et des villages, dont la construction est généralement très vicieuse, et très favorable à la malpropreté, l'eau du ciel, et celle qui est généralement répandue sur les produits en décomposition, l'humidité naturelle, physiologique des cadavres... lui suffisent.

de la dernière épidémie, *virus* qui perd de sa force en raison de son ancienneté). Cela prouve donc, ajoutent-ils, qu'il est apporté de l'étranger, là où la peste est endémique, là où elle sévit une grande partie de l'année; (ici, ils vous diront que leur *virus* peut se conserver intact pendant plusieurs mois pour sévir de nouveau quand reviendront les conditions de lieu); et bien qu'il soit possible que les miasmes ne soient pas étrangers à l'extension de la peste, empêchez par tous les moyens possibles, empêchez l'introduction de cet être malfaisant, et vous serez préservé de la peste. Et, de ce ridicule échafaudage, il résulte naturellement qu'on ne fait jouer aux miasmes qu'un rôle très secondaire, qu'on les oublie même, quand ils devraient, au contraire, fixer exclusivement l'attention. L'Égypte accuse Constantinople, Constantinople accuse l'Égypte; l'on se ruine en dépenses inutiles, l'on ne songe pas, ou l'on songe à peine, à celles qui seraient indispensables; les gouvernemens, pleins de bonnes intentions, sont mal conseillés; chacun obéit au préjugé, ou à ses intérêts... et ces deux pays sont dépeuplés par le fléau, et ils s'étonnent et se plaignent que, seuls, ils soient ainsi livrés à cette cruelle maladie, et ils accusent l'impuissance de la médecine!!

La peste paraît produite plus spécialement par la décomposition des substances animales; mais il lui faut autre chose qu'une simple décomposition de ces substances, puisque seules, *dit-on*, même en quantité considérable, et réunies aux meilleures conditions de décomposition, elles ne la produisent pas toujours, (ce qui n'est pas bien prouvé, ce en quoi je n'ai pas une pleine confiance). Quoi qu'il en soit, il paraît incontestable qu'à moins de ces mêmes substances, cette maladie ne se développera pas, si l'on en excepte pourtant, dans certains cas, le contact de quelque durée d'un, ou mieux

encore de plusieurs pestiférés, ou des objets qui auront été en rapport direct ou indirect avec eux, ou de l'atmosphère qui environne ces malades. Fn effet, ainsi qu'un grand nombre de faits semblent l'avoir démontré, les miasmes, ou exhalaisons provenant d'un pestiféré réunissent toutes les qualités nécessaires au développement de la maladie, tandis qu'il est douteux que les gaz seuls, provenant des matières en décomposition, pussent avoir ces mêmes qualités. Il y a donc autre chose que ces gaz, et cette autre chose pourrait, à la rigueur, consister, en tout ou partie, dans une certaine proportion, sans doute considérable, de fluide électrique animal dont la quantité augmente avec les miasmes. M. Larrey pense que le passage de l'électricité métallique dans le système nerveux (ou dans toutes les parties où il se distribue, dans le système glandulaire par conséquent) en *soutire* l'électricité animale ou la fait *évaporer*. Or, l'on n'ignore pas qu'appliquée avec lenteur, en petite dose, l'électricité métallique a la propriété de résoudre très promptement, en quelques minutes, l'engorgement des glandes lymphatiques qui, dans la peste, ainsi que nous l'avons vu, acquièrent uu volume très considérable. Ne serait-il pas permis d'en conclure que les engorgemens glandulaires accompagnés de peste, sont produits, ou du moins favorisés, par une trop grande quantité d'électricité animale dans l'atmosphère? Mais l'opinion de M. Larrey pouvant ne pas inspirer ici toute confiance, disons que l'existence d'une quantité considérable d'électricité animale dans l'atmosphère et dans l'économie est certainement une cause de maladie, d'inflammation, et doit aider l'action nuisible des miasmes.

Ainsi, la réunion des gaz cités et du fluide électrique, dans de certaines proportions, serait indispensable pour développer la peste, et pour constituer le fameux *virus* qui n'aurait

acquis droit de domicile en Égypte et à Constantinople, si je puis ainsi parler, qu'en raison d'une quantité plus considérable de substances animales en décomposition que dans les autres contrées, dont un grand nombre sont, d'ailleurs, loin de posséder, au même degré, les conditions d'humidité et de chaleur indispensables.

Quand il n'y a que peu ou point de peste en Égypte, règnent, généralement, avec plus ou moins d'intensité, la dysenterie et les fièvres intermittentes pernicieuses; maladies auxquelles, comme on sait, les miasmes ne sont pas étrangers. Sans doute qu'alors ces miasmes ne sont plus assez concentrés ou assez nuisibles, sans doute aussi le fluide électrique n'est plus en proportion convenable.

Quant à la fièvre jaune, elle paraît produite plus spécialement par les substances végétales. Mais passé un certain degré d'élévation ou de latitude, (le 40e de latitude environ) elle n'a jamais régné épidémiquement. Serait-ce par la même raison que les affections du foie sont très fréquentes dans les pays chauds? L'on sait, en effet, que la couleur ictérique de la peau, observée dans la fièvre jaune, vient d'une sécrétion anormale de bile, sécrétion qui ne peut s'activer que sous l'influence d'une plus vive excitation hépatique que dans l'état physiologique. D'ailleurs, les autopsies ne laissent aucun doute sur la lésion constante du foie dans cette maladie.

Quant au typhus, ainsi que nous l'avons fait pressentir, il est dû, assez généralement, à des exhalaisons qui s'échappent d'un grand nombre d'hommes rassemblés, soit sains, soit malades; mais lorsqu'au moyen âge la malpropreté rendait beaucoup plus fâcheux les grands rassemblemens d'hommes on vit souvent les maladies épidémiques accompagnées d'anthrax et de bubons, comme dans la peste, ou d'une couleur ictérique comme dans la fièvre jaune. Et les

bubons et les anthrax de la peste ont été plus d'une fois observés chez des individus atteints de typhus et de fièvre jaune. Pour toutes, souvent l'on a vu l'épidémie à son début, n'être autre chose qu'une épidémie de fièvre intermittente simple dont les accès devenaient peu à peu et plus rapprochés et plus graves.

Il résulte de ces dernières observations que j'ai puisées à l'article Typhus de M. le professeur Andral (Dictionnaire en 21 vol.) que, s'il y avait un *virus* peste, comme il y en a un syphilitique, varioleux... la maladie devrait se montrer constamment avec les mêmes symptômes, et sans mélange d'autres phénomènes appartenant à d'autres affections : c'est le propre des causes spécifiques. D'où vient donc que dans les circonstances citées, la peste ne conservait pas sa seule physionomie, mais empruntait celle de la fièvre jaune et du typhus d'Europe? N'est-ce pas évidemment parce que les causes de ces maladies de même famille se rencontraient dans les mêmes lieux. Or, l'immense majorité des médecins n'admettent plus de *virus*, mais des miasmes, dans la fièvre jaune et le typhus d'Europe, pourquoi donc feraient-ils exception en faveur de la peste?

En supposant que l'on puisse dire un jour, avec certitude, qne ce sont tels gaz, tels élémens, telles substances qui produisent telle ou telle maladie, ce sera, à la vérité, un progrès, mais en attendant, il nous suffirait seulement de savoir que les miasmes, en général, ont cette faculté, puisqu'en nous en préservant, les maladies indiquées cesseraient d'exister. Eh bien! non-seulement nous pouvons dire, dès aujourd'hui, que les miasmes constituent la cause première, indispensable de ces maladies, mais, ainsi que nous venons de le voir, nous pouvons même prétendre à quelque chose de plus satisfaisant.

Nous avons vu que, pour répondre aux faits généraux ci-dessus qui prouvent la non-contagion absolue de la peste, nos adversaires en ont été réduits à invoquer l'absence des conditions de lieu et des prédispositions; que ces conditions ne sont autre chose que les miasmes d'où dérivent les prédispositions, que le développement et l'extension de la peste pouvant très bien s'expliquer par ces miasmes, il est non-seulement contre toute raison, mais encore dangereux, de faire intervenir un *virus* à qui l'on fait jouer le principal rôle. J'ai dit, en outre, les motifs pour lesquels ceux qui font quarantaine sont ordinairement à l'abri de la peste, savoir : *la moins grande insalubrité de l'air du quartier et des maisons qu'ils habitent.* J'ajouterai ici, comme complément, qu'une quarantaine bien ordonnée doit avoir pour avantage celui d'éviter et le contact des malades et des objets contaminés, et le séjour dans des lieux infects, mais que le danger est tout-à-fait relatif, au point de devenir presque nul, si, en sortant, l'on suivait le chemin de la prudence, si l'on prolongeait, le moins longtems possible, et ce contact et ce séjour.

Continuons de rapporter quelques faits sur lesquels ont coutume de s'appuyer les partisans de la contagion, et tâchons de les expliquer afin de les mettre à leur valeur. Je ne puis en citer qu'un petit nombre, mais le lecteur, ayant la faculté d'interpréter selon les mêmes principes, d'interroger avec un septicisme philosophique, ceux qui seront à sa connaissance, arrivera facilement aux mêmes conclusions que nous.

A Alexandrie, l'année dernière, l'arsenal mis en quarantaine fut, à part quelques cas de peste par-ci par-là, à l'abri de la maladie.

Oui, parce qu'on y balaya, parce que là, beaucoup plus qu'ailleurs, on observa les règles d'hygiène, parce qu'il

est séparé du quartier périlleux de Ras-el-tin par une distance de quelques centaines de pas, quelques maisons et un mur; parce qu'enfin la direction des vents fut rarement au nord du côté de ce quartier, et à l'est du côté du reste de la ville. A l'ouest, l'air pur de la mer; au midi, la mer encore dans un trajet de plusieurs centaines de mètres, puis l'air empesté d'Égypte, mais celui-ci, du moins, était mêlé à une grande masse d'air pur.

C'est ici le lieu de remarquer que la matière animale, à demi-putréfiée, et d'une odeur fétide, et tenue en suspension dans les gaz hydrogène carboné, phosphoré, hydro-sulfate d'ammoniaque, le sous-carbonate d'ammoniaque, l'acide carbonique qui proviennent des substances en décomposition, cette matière animale, ainsi que tous les gaz cités, qui constituent certainement la cause essentielle de la peste, ne paraissent pas pouvoir, à cause de leur poids plus considérable que celui de l'air, ni s'élever à une grande hauteur, ni se déplacer au loin, à moins que les vents, une tempête, ne les y forcent, et, dans ce cas, leur action délétère (nuisible) diminue en raison de leur peu de concentration. Mais n'oublions pas que beaucoup d'endroits sont inaccessibles aux vents dans toutes les directions possibles (1).

Maintenant, il nous sera facile de concevoir que ces dangereux produits peuvent, et doivent même, se déposer sur tous les objets environnans et les imprégner de toutes parts;

(1) En vain diriez-vous que nos moyens d'analyse ne découvrent dans l'air aucun des gaz cités. Il suffit de les avoir trouvés sans mélange après avoir décomposé directement, et à dessein, diverses substances animales et végétales. . . et l'on ne saurait nier que celles-ci, se trouvant dans des conditions favorables pour se décomposer, ne disparaissent presqu'en entier, pour se transformer en gaz qui ne peuvent être autres que ceux indiqués, et qui ne peuvent se volatiliser ailleurs que dans l'air que nous respirons, dans cet air d'une odeur désagréable, qui détériore, altère nos organes.

et leur conservation en cet état, pendant plusieurs jours, et même pendant plusieurs mois, n'a rien qui doive étonner. Maintenant, nous pouvons comprendre que le baron Desgenettes avait quelque raison de croire qu'un simple fossé suffisait pour se mettre à l'abri de la contagion pestilentielle.

Vous avez pu voir, dites-vous, comment l'année dernière la peste s'est propagée au Caire ; vous connaissez la personne... et, malgré tout le commerce de cette ville avec Alexandrie qui était déja ravagée depuis plusieurs mois, pas une barque n'avait encore eu la puissance d'y porter la peste. Où donc était votre virus? Mais je vous accorde tout ce que vous voudrez à ce sujet; seulement, convenez que, lorsque la transmission s'est établie, les mêmes conditions, les mêmes miasmes, à peu de chose près, du moins, existaient à Alexandrie et au Caire. Convenez de cela, et je vous accorderai, si vous le voulez, que des personnes ou des marchandises ont pu transporter et communiquer la peste, d'abord à un ou plusieurs individus, puis bientôt à un grand nombre. J'aurais tort, en effet, de ne pas vous faire cette concession, puisque c'est une des conséquences possibles de la contagion par infection. Mais, en retour, croyez, je vous prie, que cette communication n'était pas indispensable, et que le Caire pouvait contenir dans son sein tous les élémens nécessaires à lui dévorer en peu de temps plus de 60 mille âmes; croyez que, si cette ville avait été aussi salubre que la majeure partie des villes d'Europe, et si de plus on s'y était conduit de la même manière qu'on le fait généralement au sujet du typhus, croyez-le bien, la peste n'y aurait pas séjourné long-tems, si même elle y avait paru, on l'y aurait circonscrite sans peine, elle y aurait été bénigne, parce que, conditions et prédispositions auraient manqué.

Quand la peste est à Alexandrie, mais surtout dans le village de Ras-el-tin, son quartier-général, parce que c'est aussi celui de l'infection, vous donnez le conseil de mettre l'arsenal en quarantaine, et, d'après cette disposition, le quartier le plus dangereux est moins encombré d'habitans et de saletés de toute espèce. Il est donc évident que cette mesure est excellente en elle-même; mais c'est ici au hasard seul, et nullement à la justesse de vos idées sur le *virus*, qu'on le doit. Combien il serait facile d'obtenir un résultat encore plus avantageux, et bien plus certain, sans aucune quarantaine; l'hygiène seule, quelques soins de propreté générale, auraient ce grand pouvoir; mais non pas seulement l'hygiène d'un jour, car à peine aurait-elle cessé d'exercer ses immenses bienfaits que le fléau pourrait aussitôt reparaître. Et voyez pour le cas dont il s'agit, à peine les quelques milliers de soldats ont reparu dans le village, que la peste et le *virus*, qui paraissaient l'avoir tout-à-fait abandonné, viennent de nouveau troubler l'heureuse satisfaction des plus craintifs, et pourtant nous touchons la fin d'avril, époque à laquelle la sécheresse produit une salutaire influence.

Vers la même époque, au palais de Son Altesse, trois personnes sur cinq qui, pendant une nuit et plus encore, avaient été en communication directe avec une femme malade de peste, ont été, quinze jours après, ou environ, saisies de la même maladie, et toutes les trois, bien que frappées à un ou deux jours d'intervalle, en sont mortes le même jour.

Voilà assurément un fait qui donne beau jeu à nos adversaires, mais qu'ils sachent bien que ce fait, ainsi que ceux qui lui sont analogues, loin d'être contraires à nos principes les confirment, puisque, sans des faits de cette nature, on ne pourrait admettre la contagion par infection. Si le palais

était plus éloigné du village de Ras-el-tin, du rivage peu salubre, et de quelques huttes qui le touchent de près; si, en un mot, il était placé dans un lieu où l'on respirât sans cesse l'air le plus pur, ces personnes eussent été moins prédisposées, et, par conséquent, moins exposées à la contagion. Au reste, ce fait, qui m'a été rapporté par le médecin même du palais, est assurément l'un des plus remarquables dans l'histoire de la contagion par infection. Cependant, ici encore, les adversaires de toute contagion dans la peste, pourraient, à la rigueur, pour expliquer le phénomène, s'appuyer sur les conditions de lieu et les prédispositions (c'est-à-dire combattre les contagionistes outrés par leurs propres armes) sur une coïncidence de pur hasard... tant il est vrai qu'il est souvent fort utile, indispensable, de se rattacher à quelque théorie ou rapprochement raisonnable : *experientia fallax*.

A quelques jours de là, une dame du quartier franc, à Alexandrie, est saisie de la même maladie : les symptômes sont douteux. D'ailleurs, où aurait-elle pu s'exposer à un dangereux contact? Elle cesse de vivre... quelques heures auparavant, l'on reconnaît la maladie, mais trop tard! Toute la famille, tous les amis, et ils étaient nombreux, avaient eu un libre accès auprès de la malade... pour mieux dire toute la ville fut plus ou moins compromise, et, Dieu en soit loué! pas une seule personne ne ressentit le fatal *virus*. Nous autres, qui n'avions pas foi à sa propriété toute puissante, presqu'infaillible, nous l'avions prédit, et l'on n'osait nous contredire, car l'erreur pouvait être évidente et prompte. L'on avouait que cette année la peste ne paraissait pas contagieuse. Sans doute elle n'est pas contagieuse à leur façon, parce que cette année elle n'a été qu'endémique, parce que sa cause a manqué de force... Mais quand reviendront les miasmes en

quantité considérable, alors vous crierez à la contagion parce que les malades seront nécessairement nombreux.

Que des navigateurs, à bord d'un navire, tombent malades de peste, après leur départ, et loin du foyer pestilentiel, rien d'étonnant, puisque, ayant été sous l'influence de ce foyer, leur organisation peut, quelques jours plus tard, en manifester les effets. Trop souvent, d'ailleurs, ce navire est lui-même sale, étroit, infect, mal aéré, et, sans contenir absolument les mêmes miasmes que ceux du lieu compromis d'où il est sorti, il est vraisemblable que son insalubrité, réunie à celle qui, avant son départ, avait dû agir plus ou moins comme cause prédisposante, peut déterminer la maladie. Mais, à la rigueur, il est également possible que des miasmes contenus dans des effets ou marchandises, ne soient pas étrangers au développement de la maladie, seulement, je crois que, jusqu'ici sous le nom de *virus*, on leur a donné plus d'importance qu'ils n'en méritent. Quoi qu'il en soit, et tout en restant fidèle à la contagion par infection, je dirai qu'un, ou plusieurs malades, peut la communiquer à une ou plusieurs personnes, et même à toute une contrée dans *des conditions d'insalubrité.*

Ce sont ces conditions, selon moi, qui peuvent expliquer ces lois dites inconnues, suivant lesquelles les typhus sont, ou ne sont pas contagieux. Il est tems enfin qu'on donne aux conditions de lieu, aux diverses circonstances appréciables, toute l'influence, toute l'importance qu'elles méritent, et qu'on cesse de porter toute son attention sur les soi-disant *virus.* Au reste, je ne nie pas que ces diverses circonstances ne soient souvent difficiles et même impossibles à apprécier; j'avoue également que l'on ne peut très-bien savoir jusqu'à quel point des miasmes sont susceptibles de nuire : mais un

à peu près suffit dans la grande majorité des cas, et il serait, surtout ici, bien peu philosophique de négliger entièrement une chose, par cela seul, qu'on ne peut la connaître toute entière.

Ainsi, il n'est pas douteux qu'un médecin bon observateur ne puisse toujours reconnaître les conditions miasmatiques capables de faire parcourir aux typhus une phase meurtrière, épidémique. Et si des circonstances analogues, semblables en apparence, ne donnent pas toujours lieu à la peste ou à quelqu'autre maladie grave, cela prouve tout simplement que nous ne pouvons nous rendre un compte exact de cette analogie, que nous pouvons nous tromper sur le degré de force de la cause, et sur le degré d'énergie de l'organisme considéré comme résistance; c'est que nous ne pouvons mesurer exactement le degré de retentissement que doivent avoir toutes les influences physiques et morales, et apprécier toutes ces influences dans toutes leurs parties. Mais parce qu'une cause d'insalubrité n'a pas toujours d'effet bien marqué, ce n'est pas une raison suffisante pour que l'on ne doive toujours prendre à son égard des mesures de prudence. Si donc l'on juge qu'il y ait infection générale, l'on ne peut affirmer d'avance qu'il y aura épidémie, mais on doit la redouter. Il serait, il est vrai, bien plus satisfaisant de tout apprécier, de tout prévoir, mais ce que nous savons doit suffire, et pour ce qui touche aux causes de la peste, nul n'a droit de se plaindre, si ce n'est peut-être de son incrédulité.

En 1812, la peste transportée, dit-on, d'Égypte à Malte, y fit périr un sixième de sa population. Et pourtant Malte est aux Anglais, et la propreté y était généralement observée. Mais les pauvres, qui s'y trouvaient nombreux, furent bien les plus mal traités (l'on sait combien la pauvreté est ordi-

nairement favorable aux miasmes, combien elle prédispose aux maladies de toute espèce), et, pendant trois mois, l'on n'obéit qu'aux lois d'une quarantaine mal ordonnée. Enfin, vers le commencement d'août, c'est-à-dire, un mois avant son entière terminaison, l'on eut le bonheur de prendre les mesures les plus convenables, je veux dire les mêmes qui sont usitées en Europe contre le typhus. L'on dissémina les malades, chacun avec ses effets, qu'on prit le soin de désinfecter, hors de la ville, dans des baraques en bois et sous des tentes, et ils guérirent promptement, et la ville, ainsi purifiée, fut préservée de nouvelles attaques. Il est possible qu'une autre cause encore, la sécheresse, par exemple, ait concouru de son côté à mettre fin à l'épidémie; mais les moyens employés devaient, quand même, avoir d'excellens résultats (1).

L'on rapporte que dans la dernière peste de Moscou, l'hôpital des Orphelins, mis en quarantaine, et situé au milieu de la ville, en fut totalement garanti. Mais les quartiers les plus infectés étaient peut-être loin de là... et si la direction des vents lui fut généralement favorable, si les murs en étaient élevés, si les habitans étaient, sous tous les rapports, dans des conditions avantageuses! N'avons-nous pas vu, d'ailleurs, que les miasmes restent et agissent principalement dans le lieu même où ils se forment? A-t-on tenu compte de tout cela? Mais qui sait! Peut-être que, si l'on eût bien cherché, l'on aurait au moins trouvé, chez quelqu'un, quelques légers symptômes de la maladie. Au reste, le froid devait

(1) M. le D.r Cervelli, médecin particulier de Son Altesse, et inspecteur du service de Santé de la Marine, à qui je dois ces détails, était alors à Malte. Il a observé que les malades qui furent placés sous les tentes guérirent plus promptement encore que ceux des baraques, sans doute parce que celles-ci étaient moins aérées; et que ceux qui avaient été compromis, et qui furent placés seuls dans d'autres tentes, n'éprouvèrent aucun symptôme de la maladie.

la faire cesser, et elle cessa en effet. (L'on doit savoir qu'à 0° et au-dessous, la décomposition est nulle).

Voyons encore quelques observations de nature à prouver l'influence des miasmes pour faire éclater la peste, suivant les saisons de chaque contrée, ou ce qui revient au même, suivant la présence de l'humidité réunie à la température la plus favorable à son développement.

Pendant l'été surtout, la ville de Constantinople est, chaque année, plus ou moins maltraitée par la peste.

Pourquoi n'en serait-il pas ainsi, puisqu'on y laisse sans sépulture un grand nombre de cadavres de toute espèce? Et vous remarquerez que là-bas, comme ici, elle n'est violente que dans les quartiers sales et populeux. Il est vrai que ceci ne peut avoir une grande influence sur des contagionistes qui, vîte vous parlent des bons effets de la quarantaine, dans les quartiers riches et salubres, qui pourtant, dit-on, est assez généralement mal observée à Constantinople.

Pendant les grandes épidémies du Delta, la Haute-Égypte est presque toujours exempte de la peste. Serait-ce donc parce que cette contrée n'est pas exposée à la contagion? Nullement. *Le commerce est resté libre dans toute l'Égypte.* C'est donc parce qu'elle est moins populeuse, parce que les vents y soufflent avec force, et mettent obstacle à la concentration des miasmes; parce qu'enfin la haute température qui y existe déjà aux mois de mars et avril, y a produit la sécheresse des substances animales et végétales exposées à l'air. Aussi, quand la peste s'y promène, c'est pendant l'hiver. Pendant l'hiver dans la Haute-Égypte, parce qu'alors l'humidité s'y trouve réunie à une assez forte chaleur; aux mois de février, mars et avril dans le Delta, pour la même raison;

à Constantinople, pendant l'été... à Moscou, le froid fait cesser la peste!!

Quand la cause de la peste est aussi évidente; quand des faits aussi frappans que ceux que nous avons rapportés sont dans une opposition aussi formelle à sa contagion; quand enfin, après un instant d'examen, l'on peut réduire, à leur juste valeur, toutes ces histoires qu'on se plaît à citer en faveur de cette même contagion, que reste-t-il à faire, sinon à regarder la peste simplement comme *contagieuse par infection*. Évidemment la conclusion ne peut être autre que celle-ci : sa grande ressemblance avec le typhus d'Europe et la fièvre jaune, tant sous le rapport de la cause, que sous celui de la lésion profonde du système nerveux, le mélange des divers symptômes de ces trois maladies aux tems du moyen âge, mélange qui semblait réunir, confondre ces maladies dans une seule; la remarque qu'on a faite, en maintes circonstances, que ces trois maladies ne paraissent contagieuses que dans les hôpitaux, ou grands rassemblemens de malades, que dans les lieux mal aérés, envahis par l'épidémie (je puis encore invoquer ici, touchant la peste, le témoignage de M. Desgenettes); enfin, le nombre prodigieux d'histoires rapportées en faveur de la contagion de ces maladies, dont quelques-unes doivent être vraies, surtout dans les circonstances précitées, vraies quant aux faits en eux-mêmes, mais fausses quant à leur application, quant aux déductions que l'on en tire en faveur d'une éminente contagion : toutes ces choses nous forcent à admettre une contagion, mais celle par infection, car l'autre, encore une fois, ne peut être admise.

Quand je dis contagieuse par infection, je n'entends pas que la peste, ainsi que les deux autres typhus, ne puisse jamais être contagieuse hors du foyer général d'infection, hors du lieu où règne l'épidémie ou l'endémie. Ce serait, selon

moi, trop restreindre la contagion par infection. En effet, si un grand foyer doit donner lieu à une cause morbifique et infectante qui agira sur une grande surface, ne doit-on pas admettre également qu'un petit foyer ou lieu infect très-circonscrit peut, quelquefois, recéler tous les élémens propres à produire la contagion par infection. Ici, seulement, il paraît incontestable que ces élémens manqueront ordinairement de force, ou parce qu'ils ne seront pas assez concentrés, ou parce qu'une cause générale d'atmosphère manque. Cependant, je persiste à croire qu'un ou plusieurs malades de l'un de ces typhus, et à *fortiori*, un grand nombre, et vraisemblablement aussi leurs effets contaminés, pourront quelquefois transmettre leur maladie, soit parce que cette cause générale n'est pas toujours indispensable, soit parce que les malades eux-mêmes peuvent la faire naître. Mais si elle n'est pas toujours indispensable, alors il faudra bien que les miasmes, ou principe morbifique, soient éminemment nuisibles, soit en raison de leur concentration, ou d'une nature très nuisible, soit parce que les individus soumis à leur action seront très aptes à en être affectés. Cette dernière explication comprendra aussi les effets contaminés que nous avons supposés, à la rigueur, être capables de communiquer la maladie.

Telle est la plus large concession que nous puissions faire aux contagionistes partisans du *virus* et des quarantaines.

Maintenant, si l'on accuse cette théorie d'être trop incertaine, trop hypothétique, je dirai : qu'en effet un médecin lui-même sera loin de pouvoir toujours prédire s'il y aura contagion, mais j'ajouterai qu'il lui sera possible d'approcher plus ou moins de cette prédiction, en tenant compte des diverses circonstances de lieu, des influences morales et de la constitution ou tempérament de tel ou tel individu ; je dirai

enfin qu'il vaut mieux avoir cette théorie qui, en définitive, se base principalement sur les faits qui ont été observés, ou une autre, qui lui ressemble beaucoup, que de n'en avoir aucune, puisque, telle qu'elle est, elle doit nous mener à d'excellens résultats, tels que : l'isolement raisonné des malades, l'abolition des quarantaines trop coûteuses, et de celles qui sont hors des contrées où les conditions de lieu ne sont pas à redouter; la destruction de ces mêmes conditions, causes des maladies précitées. En sorte que, tout en demeurant contagioniste... par infection, il est vrai, nous promettons presque les mêmes avantages que les adversaires de toute contagion, et nous évitons, à part quelques précautions d'hygiène, tous les inconvéniens attachés à l'opinion aveugle et presque fataliste du *virus*.

Qu'arriverait-il si la contagion de la peste était aussi sûre, aussi éminente, aussi formidable qu'on le dit généralement; si la cause était un *virus* imperceptible, et susceptible de se conserver et de se transporter à de grandes distances pour y semer la mort de toutes parts, en dépit de toute propreté et de toute civilisation? Il ne faut pas se le dissimuler, malgré tous les lazarets, la peste envahirait, non pas seulement l'Égypte, mais le monde entier. Eh! grand Dieu, quelle serait donc la cause de cette prédilection pour l'Égypte, elle aussi n'a-t-elle pas ses lois et précautions dites sanitaires (1)?

Oui, il ne faut pas se le dissimuler, envain l'on poursuivra

(1) La Syrie, sa voisine et sa conquête, est généralement moins ravagée par la peste, mais souffre beaucoup des fièvres intermittentes. En voici les motifs, selon moi : le peuple syrien a plus de propreté que celui d'Égypte, mais il ne peut se soustraire aux variations de température, au froid que l'on croit nécessaire au développement de ces fièvres, et de plus, dans toutes ses villes littorales, là surtout où règnent les fièvres intermittentes graves, il y a de l'humidité et des matières végétales en décomposition, et nécessairement aussi quelques substances ani-

le fatal *virus*, tant que les miasmes, tant que cette cause de

males. Si celles-ci sont considérables ou prédominent, et si, de plus, il peut y avoir décomposition de ces substances, la fièvre sera terrible, épidémique. C'est ce qui arriva en 1832 après le mémorable siége de Saint-Jean d'Acre par Ibrahim-Pacha.

Sous les immenses décombres de cette ville, prise d'assaut le 27 mai, gisaient des milliers de cadavres, dont une partie échappa aux recherches de l'armée victorieuse. Pendant qu'une chaleur brûlante et continue mit obstacle à leur décomposition, la santé de la garnison resta satisfaisante. Mais, après les premières pluies d'automne, apparurent les premiers symptômes d'une fièvre intermittente grave, quotidienne ou tierce, souvent accompagnée de pétéchies, de délire pendant les accès. Elle sévit sur tout le monde sans distinction.

Si les pluies fussent arrivées plus tôt, la décomposition, sous l'influence d'une température élevée et de l'humidité, aurait été plus considérable, et l'effet des miasmes eût encore été plus prononcé, et, comme au moyen âge dans notre Europe, les symptômes de la fièvre jaune, du typhus et de la peste, mais peut-être de la peste seule, auraient bien pu se déclarer. Mais que dis-je! elle se montra dans l'hôpital qui se trouvait hors de la ville; on la reconnut, on mit l'hôpital *compromis* en quarantaine, mais graces sans doute à l'hiver, et peut-être aussi, à la situation du local qui n'était exposé qu'aux miasmes des marais, la peste cessa. L'on ajoute même que personne n'en mourut.

Les partisans du *virus* ne purent expliquer la source première de cette peste, mais, si elle avait détruit bien du monde, il est probable qu'à force de recherches, on aurait fini par découvrir, ou supposer quelque chose dont se serait contenté le préjugé.

Au mois d'avril 1835, la peste se montra à Saint-Jean d'Acre : Aussitôt le gouverneur convoqua les notabilités européennes qui, d'abord, jugèrent à propos de suivre la voie ordinaire : on entoura de sentinelles les maisons compromises. Cinq à six jours après, l'avis du médecin en chef, M. Terranova, en fit évacuer les habitans sous des tentes élevées dans une prairie entre la ville et un vaste marais, à demi-lieue de l'un et de l'autre. Le vent soufflait au nord en rasant la ville dont il ne pouvait apporter qu'une faible quantité de miasmes pestilentiels. Tous les malades, au nombre d'une vingtaine, guérirent; et ceux qui avaient été compromis continuèrent à se bien porter. Tout fut terminé en un mois. *(Note verbale de M. Espinassy, de Marseille, alors pharmacien en chef de l'armée de Syrie, qui se trouvait sur les lieux).*

Si vous interrogez quelques anciens habitans de cette ville, ils vous diront : lorsque de grands ifs bordaient nos remparts, nous n'avions presque point de fièvres. On le conçoit : « toutes les parties vertes des végétaux frappées par les rayons solaires, et mises en contact avec un mélange d'air et de gaz acide carbonique, décomposent celui-ci, en ab-

la maladie sera là toute prête et menaçante. Vous le poursuivez pourtant ce *virus*, et le pire c'est que cette poursuite vous distrait au point de vous faire oublier, ou de vous empêcher de voir un autre ennemi bien plus réel, toujours sur vos pas et qui toujours menace de vous engloutir. Cependant, il est vrai de dire que vous autres, qui croyez à la contagion, êtes d'ordinaire avertis d'avance. Le vulgaire succombe le premier, parce que la mort le suit de près et veille toujours à sa porte, et jusque dans sa hutte. Vous êtes prévenus, vous vous mettez en quarantaine, et graces à la moins grande insalubrité de vos maisons et de votre quartier, vous vivez, et vous vous applaudissez d'en être quitte pour l'ennui.

Vous qui croyez que les lazarets *seuls* préservent l'Europe de la peste, écoutez M. le D.r Brayer : Rothen Thurm, entre la Valachie et la Transylvanie, est un lieu assigné pour la quarantaine. Lorsque le général Guilleminot, au terme de son ambassade, y passa avec une suite nombreuse, on ne lui fit subir que *deux heures de quarantaine*, par considération pour Son Excellence.

Un riche banquier, venant d'un lieu où régnait la peste, ne fut pas même astreint à un instant de détention.

A ce même Rothen Thurm, vous êtes emprisonnés dans de petites cellules, sans air ni propreté, sans lumière ; on vous parfume à peine à l'instant du départ; vos effets restent entassés dans un coin de votre chambre, personne ne les désinfecte ; de sorte que si la contagion n'était pas un mensonge, il suffirait d'une lessive faite en Hongrie ou en Alsace pour répandre la peste dans toute l'Allemagne ou toute la France.

sorbent le carbone et une portion d'oxigène, augmentent de poids, et mettent l'autre portion du gaz oxigène à nu. » *(Thé. de Saussure)*. Faut-il en conclure que le gaz acide carbonique est nécessaire au développement des fièvres intermittentes. ?

Lorsque dans nos tems modernes, une épidémie vient a paraître, aussitôt on prend soin de vous dire précisément quel vaisseau, quel ballot, ou quel déserteur, quel contrebandier a introduit ce présent funeste. Mais, à ce compte, songez-y donc, la peste existerait partout où l'on commerce, partout où l'on voyage : car, parmi les voyageurs, combien en est-il qui se cachent, qui fuient l'œil de l'autorité; et quant aux négocians, tel est leur effroi des douanes et des quarantaines, qu'ils inventent sans cesse mille expédiens pour éluder les lois hygiéniques et fiscales. Cependant, et malgré tant d'infractions qui devraient avoir répandu la peste dans le monde entier, et l'avoir rendue incessante en tous lieux, on ne voit pas que cette maladie ait reparu à Londres depuis 1666, ni à Marseille depuis 1720. Les Hollandais, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, affranchirent constamment leurs ports des quarantaines et des lazarets qui entravaient le commerce de leurs voisins, et, s'ils adoptèrent enfin le code sanitaire des autres pays, ce fut, non par appréhension des maladies contagieuses, mais par amour de la paix, les autres puissances ayant exigé d'eux, par d'onéreuses vexations, ce sacrifice à de respectables et vieilles routines. Mais voyez les États-Unis d'Amérique! là, point de lazarets, jamais de quarantaine. Les Américains sont des demi-sauvages qui osent se bien porter sans code sanitaire, sans prison préservatrice, sans police médicale. Cependant, ces gens-là commercent hardiment avec les Turcs? D'où vient donc que la peste n'a jamais mis le pied ni à Philadelphie, ni à New-Yorck... et plus loin : « pendant les neuf années de mon séjour à Constantinople, la peste n'a point été contagieuse. » (Voyez le journal *Le Temps* du 21 janvier 1836).

D'après ce qui précède, il n'est par douteux que l'Europe

se trouve, généralement du moins, dans des conditions de propreté à ne pas devoir craindre la peste. A quoi donc servent ces frais énormes, et toutes ces quarantaines qui fatiguent et accablent inutilement les peuples les plus civilisés, eux qui sont à l'abri de ce fléau? On répète sans cesse: dans le doute, il faut se soumettre à la rigueur des lazarets. Aujourd'hui, en France et bien ailleurs, selon moi, l'on ferait beaucoup mieux de dire: nous sommes assez civilisés pour nous soustraire à un aussi lourd fardeau. L'on en viendra là tôt ou tard, je crois pouvoir le prédire, mais j'aime mieux croire encore que les épidémies de peste auront bientôt entièrement disparu de l'Orient. Et alors les lazarets et quarantaines tomberont, et l'on ne s'occupera plus de cette maladie que d'une manière toute accidentelle, quand, par hasard, il en reparaîtra quelques cas sporadiques qui deviendront de moins en moins nombreux, à mesure que l'aisance et la civilisation grandiront.

Mais ce fléau devant considérablement retarder dans sa marche cette aisance et cette civilisation destinées à l'éteindre, ne vaut-il pas mieux, dès à présent, faire ce qui convient, sinon pour l'anéantir complètement, du moins pour le restreindre, alors même que les conditions lui seraient le plus favorables, à l'état d'une faible endémie (1).

C'est ainsi que l'Orient obtiendrait de suite, et sans beaucoup de peine, graces aux connaissances du jour, ce que l'Europe n'a obtenu qu'après une longue suite de siècles, et comme résultat d'une civilisation avancée, à part les lazarets et quarantaines dont les avantages n'ont jamais été que secondaires ou très équivoques.

(1) Au reste, je conçois que les causes capables de développer quelques cas de peste sont elles-mêmes très fortes, et que, généralement, là où il y aura endémie, l'épidémie sera à redouter.

Citons maintenant quelques faits relatifs au typhus d'Europe et à la fièvre jaune qui démontreront que, comme la peste, ils peuvent être, ou n'être pas contagieux par infection, selon les circonstances, et que ces trois maladies devraient avoir le même code sanitaire.

La fièvre jaune qui se déclara à Livourne, vers la fin du siècle dernier, y avait été apportée de la Havane, et y moissonna de nombreuses victimes.

Parce qu'apparemment les mêmes conditions de lieu qu'aux Antilles s'y montrèrent. (Ces conditions du moins devaient être telles que, pour éclater, l'incendie n'avait besoin que d'une étincelle); parce qu'on n'y suivit pas le même réglement que celui établi en Europe contre le typhus.

Lors de la dernière épidémie de fièvre jaune à Barcelonne, il n'y eut pas de quarantaine, et pourtant elle ne sortit pas de la ville.

Observe-t-on la quarantaine autour des lieux où elle est endémique? Nullement: et cela est inutile puisqu'elle n'est vraiment à craindre que là où les émanations du sol peuvent la rendre meurtrière. C'est ainsi que, s'il n'y avait en Égypte qu'une seule ville, un seul village très insalubre, l'on ne verrait la peste que là seulement, à moins de quelques cas isolés dans autres lieux, provenant du foyer général, mais qui ne pourraient se multiplier, si une crainte inopportune, de grands rassemblemens stationnaires, des cordons sanitaires... ne venaient à leur secours.

A leur retour de Turquie, quelques personnes de la suite de Charles XII rapportèrent un typhus qui se communiqua à des militaires prussiens qui accompagnaient le roi, et ceux-ci, à leur tour, le propagèrent en Poméranie.

Pringle raconte que des couvertures qni avaient servi à un

grand nombre de soldats atteints du typhus, furent envoyées, pour être réparées, à un ouvrier de Gand qui employa à ce travail vingt-trois hommes dont dix-sept moururent sans avoir communiqué avec les malades.

Les deux faits suivans sont, tout à la fois, et contraires à la contagion du typhus, et propres à donner une idée de la puissance de circonstances fortuites.

Dans une épidémie de typhus tellement grave, qu'on lui donna le nom de peste, qui régna dans la ville de Rouen en 1754, on remarqua que la maladie se déclara à la suite d'un brouillard épais et fétide qui couvrit la partie occidentale de la ville; *le typhus ne sévit que dans cette seule partie de la ville.*

Dans une autre épidémie de typhus qui ravagea Florence en 1766, on observa cette circonstance singulière, que la maladie attaqua de préférence les maisons les plus saines et les plus aérées, ainsi que les villes situées sur les montagnes des environs, tandis qu'elle épargna les plaines marécageuses de l'Arnaccio.

Ce sont des faits de cette nature qui, demeurant inexpliqués, égarent et troublent quelques esprits observateurs, et font, trop souvent, retomber les causes des maladies dans le *nescio quid divinum aut infernale.* Pourquoi donc les cas en immense majorité ne font-ils pas toujours pencher la balance en leur faveur? Pourquoi se laisser tant influencer par des exceptions, par cela seul, qu'on ne peut quelquefois en donner une explication satisfaisante?

Ce qu'il y a de remarquable dans le premier fait, c'est qu'il suffit d'un seul brouillard miasmatique pour faire tant de mal. dans le second : il est probable que l'Arnaccio... et les miasmes qui s'en élevaient au milieu des brouillards ou des

nuages, et les vents, dans telle ou telle direction, pourraient expliquer l'énigme.

Au moyen âge, les épidémies de peste ou de typhus se répandaient, tel qu'un vaste incendie, dans toutes les contrées, parce que dans ces tems de misère, d'ignorance, de fanatisme et d'abrutissement, elles trouvaient partout un aliment propre à les développer et les entretenir. Mais, à mesure que la civilisation s'est avancée, l'on a vu ces maladies se circonscrire et apparaître à des époques de plus en plus éloignées. Aujourd'hui en Europe, quand par suite de quelque rassemblement, ou d'une cause d'insalubrité quelconque, le typhus vient à paraître, malgré l'absence des cordons sanitaires et de toute quarantaine, il ne peut s'étendre au-delà du lieu qui lui a donné la vie, parce que les conditions de lieu, les miasmes manquent, parce qu'on a disséminé les malades au lieu de les concentrer, parce qu'on renouvelle l'air des appartemens qui les contiennent, parce qu'enfin l'on se conforme à toutes les règles d'assainissement. Et si, comme la fièvre jaune et la peste, le typhus était endémique dans quelque région, c'est-à-dire, s'il était entretenu par une cause toujours puissamment active, ce seraient encore les mêmes mesures hygiéniques que celles que nous venons de voir. Il n'y aurait, de plus, qu'à s'efforcer de faire disparaître la cause de l'endémie, et si l'on y parvenait, l'on aurait obtenu tout le succès, tous les avantages désirables.

Ce n'est pas sans motif, comme on a pu le voir, que l'on trouve ici réunis la peste, la fièvre jaune et le typhus d'Europe, qui ne semblent que des variétés d'une même affection dont l'un des symptômes les plus saillans est un trouble profond du système nerveux, un air de stupeur empreint sur les traits des malades : de là l'expression générique de typhus,

ou de *fièvres typhoïdes*, consacrée à ces trois maladies, du grec *typhos*, stupeur. Après cela, qu'importe que la gastro-entérite prédomine dans le typhus d'Europe, la gastro-entéro-hépatite dans la fièvre jaune, l'inflammation des glandes lymphatiques, dans la peste? Qu'importe encore que dans celle-ci apparaissent souvent à l'extérieur bubons et charbons qui, aux yeux du vrai médecin, ne sont que d'une importance très secondaire? Qu'importe que la peste soit plus commune en Égypte et à Constantinople que les deux autres typhus qui sont aussi loin d'y être étrangers? Qu'importe enfin que l'on connaisse bien ou mal la cause de cette prédominance, pourvu qu'il soit incontestable que, sans les miasmes provenant des substances en décomposition, sans une trop grande concentration d'hommes, sans l'oubli de toutes les lois hygiéniques, elles n'existeraient ni les unes, ni les autres. Une température élevée, jointe à l'humidité, favorise, il est vrai, une forte décomposition, et c'est sans doute la raison pour laquelle la peste ravage Alexandrie, ou autre ville avant le Caire... pour laquelle telle ou telle autre en est à l'abri... si toutefois les mêmes quantités, ou à peu près, de substances animales et végétales se trouvent également partout, mais seules, c'est-à-dire, sans ces substances exposées à l'air, que pourraient ces conditions accidentelles (1)?

(1) Les épidémies de peste ont abandonné l'Europe : la propreté y est-elle assez universelle pour qu'on puisse s'en rendre compte? Il n'est pas certain que la peste ne s'y montre quelque part spontanément : cela est d'autant plus vraisemblable que l'on conteste, même en Égypte, l'endémie de cette affection. D'ailleurs, la cause de la peste peut varier en intensité jusqu'à l'infini, et déterminer des effets qui sont bien loin de constituer l'ensemble des symptômes que l'on est convenu d'appeler peste. C'est ainsi que si sa cause n'avait jamais été assez forte et assez générale pour donner lieu à des épidémies, cette affection n'aurait peut-être encore reçu aucune dénomination. Les enfans d'Égypte, habitant les lieux très malsains, sont débiles, rachitiques... Les maladies ont une ténacité extraordinaire, les convalescences sont interminables... Quelles en sont les causes? Celles de la peste à des degrés inférieurs.

EN RÉSUMÉ :

Pouvez-vous nier qu'une énorme quantité de substances animales et végétales en décomposition, ne soit susceptible de se transformer en gaz qui se mêlent à l'air que nous respirons; pouvez-vous nier que la respiration de ces gaz ne soit nuisible à la santé; pouvez-vous nier que les conditions les plus favorables, pour que ces substances se transforment en gaz, ne soient leur humidité, bornée toutefois à une certaine limite, réunie à une température de 15° à 25° et plus, et que cette transformation ne cesse complètement quand cesse l'humidité de ces matières, ou quand leur température tombe à 0° et au-dessous; enfin pouvez-vous prouver que ces gaz, joints à l'électricité avec laquelle ils se développent, ne soient jamais capables de produire la peste?

Maintenant : que diriez-vous si, en faisant journellement usage d'une nourriture en partie composée de substances animales et végétales putréfiées, vous tombiez malade de peste; que diriez-vous si les cas de peste augmentaient en nombre et en intensité en proportion de la quantité de ces substances; que diriez-vous enfin si l'on cessait d'être malade de peste quand on cesserait de faire usage d'une telle alimentation? Diriez-vous que celle-ci est la cause évidente de vos souffrances, ou bien iriez-vous chercher un *virus* que vous, ni personne, n'avez jamais vu, et qu'il est aussi inutile que nuisible et absurde de supposer?

Or, que vous preniez comme aliment ces substances putréfiées à l'état solide, ou que vous les respiriez à l'état gazeux dans l'air qui vous environne, peu importe, car dans le premier cas, elles sont transformées en chyle qui va se joindre à la masse du sang en circulation, et dans le second, elles se

JUL - 7 1923 LIBRARY

mêlent au sang qui vient, chaque seconde, chercher aux poumons l'élément dont il a besoin. Dans les deux cas, ces substances se mêlent donc au sang et en vicient la qualité; dans les deux cas, le résultat doit donc être, sinon absolument, du moins à peu près le même. Je dis à peu près, car il il n'est pas certain qu'en faisant usage, même en Égypte, et au mois d'août, par exemple, quand il n'y a plus ou presque plus de peste, d'alimens putréfiés, vous ayez *tous* les symptômes de cette maladie, mais, si vous ne les avez, votre système nerveux sera profondément affecté, vous aurez une variété de typhus bien prononcée, vous aurez même, selon toute probabilité (l'expérience l'a prouvé) un ou plusieurs charbons dits malins, ou quelques pustules gangréneuses, et de plus, des pétéchies dans le tissu cellulaire du ventricule gauche du cœur, dans le tissu de la rate, des glandes mésentériques... une congestion de sang noir dans le système veineux... tout cela ne sera pas encore, si vous le voulez, la véritable peste (bien que pourtant ses symptômes varient selon les lieux et circonstances) mais il faut avouer que cela y ressemble singulièrement. Cette légère différence tiendra nécessairement à celle des causes générales indiquées, et notamment à l'électricité dont la quantité est moindre dans l'atmosphère lorsque les substances indiquées manquent, ou qu'elles n'ont pu être réduites à l'état de gaz; à cette électricité qui ne doit pas être étrangère à l'énorme inflammation des glandes lymphatiques, inflammation qui constitue, en tout ou partie, la différence que nous venons de signaler. Au reste, les gaz, dans l'acte de leur formation, acquièrent une propriété qu'ils n'avaient pas dans les corps solides ou liquides, et cette propriété a une action sur l'organisme que nous ne pouvons connaître que par ses effets.

Ainsi, après avoir pris pour aliment, pendant quelques

jours, quelques faibles quantités de substances pourries, solides ou liquides, vous ne sauriez être étonné d'être affecté d'une maladie qui serait, sinon la peste, du moins quelque chose qui n'en différerait guère, et, d'après ce qui précède, vous le seriez d'être atteint de peste sous l'influence d'un air vicié par ces substances passées à l'état gazeux!

Tout s'enchaîne dans la science, la cause une fois connue, la contagion ne doit plus être un mystère. Qu'est-ce que la contagion, sinon la transmission du principe de la maladie. Or, il est évident que cette transmission ne peut avoir lieu que là où se trouve ce principe. S'il est constitué par des miasmes, il sera, généralement, d'autant plus nuisible qu'il aura été pris à une plus forte dose. Si des malades exhalent ce principe en abondance, si des effets s'en imprègnent, il sera dangereux de les toucher, de se mettre en rapport avec eux, et si l'on prend la maladie, ce sera en vertu d'une contagion par infection (ces miasmes en effet, sont d'une odeur infecte, désagréable). Maintenant : pourquoi ne voudriez-vous pas que la peste fût contagieuse par infection?

Sans jamais en reconnaître la nécessité, nous voulons bien que ces miasmes subissent une altération dans l'économie malade, qu'ils deviennent ainsi plus nuisibles, à quantité égale; mais toujours est-il que si vous empêchez la formation de ces miasmes, la maladie ne se développera jamais; toujours est-il que, si elle se développe, par suite de la présence accidentelle d'un ou plusieurs pestiférés, vous en arrêterez facilement les progrès par une bonne hygiène, puisque cette maladie manquera d'un foyer propre à l'alimenter.

Vainement donc l'on nous citera des exemples pour prouver l'éminente contagion, ils se réduiront tous, en dernière analyse, à la contagion par infection, ce qui n'est qu'un di-

minutif de l'autre, ce qui veut dire que le danger augmente en raison directe de la concentration des miasmes et du tems pendant lequel on est soumis à leur influence, d'où il suit: qu'il est important de prendre en considération, et le tems pendant lequel dure le contact, et le nombre des malades (dont chacun en particulier doit être regardé comme un petit foyer d'infection ou de miasmes) et l'étendue et la salubrité du local qui les renferme, et le renouvellement ou la stagnation de l'air de ce même local, et la force et la direction des vents, et les variations de température et d'humidité, et la distance et la quantité des matières en décomposition.

Les chlorures peuvent être utiles dans un rayon circonscrit, mais leur action, de nature irritante, est souvent nuisible aux organes de la respiration; et d'ailleurs, que pourraient-ils contre un vaste foyer toujours en activité?

C'est donc à l'hygiène publique et privée, à toutes les règles d'assainissement qu'il faut se hâter de recourir. Les preuves en sont évidentes, incontestables, et tel qui les niera, pour ne parler que de son *virus*, ne pourra nous faire la moindre objection valable, et que nous ne puissions expliquer par l'infection. En effet, ou il faut renoncer, ce qui est impossible, à considérer le typhus d'Europe et la fièvre jaune simplement comme contagieux par infection, ou il faut accorder la même propriété à la peste, il n'y a pas d'autre parti à prendre. Vos preuves, à vous, ne reposent que sur les coïncidences, nombreuses en temps d'épidémie, nombreuses là seulement où celle-ci exerce ses ravages, de tel ou tel contact avec les premiers symptômes de peste. Mais il faut bien qu'un individu malade ait touché, à une époque antérieure et plus ou moins rapprochée, telle ou telle personne, telle ou telle chose, et parce qu'il l'a touchée, cela prouve-t-il donc qu'elle en est cause? D'autres, qui ne l'ont pas touchée,

n'ont pas été malades... mais, pourquoi le seraient-ils, où en est la nécessité, s'ils se trouvent dans de meilleures conditions d'organisation ou de santé, si les influences physiques et morales qui les entourent activement leur ont été moins désavantageuses? Les faits en masse dont j'ai parlé, et qui sont tout-à-fait contraires à la contagion éminente et absolue, n'ont-ils pas une autre portée que ces faits partiels qui, encore une fois, ne prouvent, ordinairement du moins, qu'une coïncidence de pur hasard. Et quand, d'ailleurs, une science positive, la chimie, vient expliquer et confirmer notre opinion sur la cause de la peste, ne serait-il pas déraisonnable, et même ridicule, d'en contester et l'évidence et la véracité, par cela seul, qu'on a séjourné vingt ou trente ans dans le département de cette maladie, et qu'on a formé son opinion, d'abord sur le préjugé, puis sur une foule d'histoires venant de droite et de gauche, dont les unes sont nécessairement fausses, et les autres ne prouvent, tout au plus, que la contagion par nous admise?

La chaleur et le froid, dites-vous, *coupent* la peste, et vous ne vous donnez pas la peine de dire pourquoi, d'en rechercher le motif! Et, c'est au XIXe siècle qu'on ose, par un tel mépris d'une saine philosophie et de toute logique, se donner pour des autorités et ne pas souffrir de contradicteurs! Si cela n'avait que peu d'importance, à la bonne heure! mais quand l'humanité toute entière en souffre, quand elle est emportée par centaines de mille, cela vaut au moins qu'on ait la hardiesse de dire son opinion, au risque de ne pas s'accorder un moment avec des hommes d'ailleurs fort estimables; qu'on ouvre un livre de chimie, qu'on déduise des faits les plus patens; qu'on cesse enfin de dédaigner nos jugemens *raisonnés*, par la raison que nous sommes des *nouveaux venus;* et de se baser sur une vieille routine qui, désor-

mais, ne saurait se soutenir qu'à l'aide d'une funeste prévention ou d'un *amour propre mal entendu* (1).

TRAITEMENT.

Voici la théorie et le traitement général que nous avons adoptés dans la peste : ils dérivent de nos principes sur cette maladie, et nous paraissent propres à les confirmer.

L'élément pestilentiel, quel qu'il soit dans sa composition, doit circuler avec le sang et toutes les humeurs et infecter toute l'économie, (il me paraît indubitable que celle-ci se l'approprie surtout dans l'acte de la respiration). S'il détermine des symptômes, s'il provoque le cri des organes, ce qui n'arrive pas toujours, il ne le fait, d'abord, que sur nos organes ou tissus les plus irritables, les mieux disposés à l'inflammation, laquelle devenant forte, étendue, le système nerveux, si lui-même n'a pas été le premier affecté, n'y peut rester étranger : *il y a fièvre.* C'est alors que le malade se trouve dans un véritable danger; car les organes, cessant de remplir leurs fonctions comme en santé, ne peuvent expulser

(1) Je sais que le devoir d'un honnête homme est de respecter l'opinion d'autrui, et surtout celle de la grande majorité. Mais, tout en la respectant, il me semble permis de la combattre dans ce qu'elle peut avoir de nuisible : cela est aussi un devoir; car, si j'ai dit vrai, il en pourra peut-être résulter que les règles d'assainissement seront un peu plus accélérées... puis les lois en vigueur, pour se mettre à l'abri de la contagion, tomberont d'elles-mêmes.

Quant à ce qui regarde la quarantaine, je suis loin de la blâmer en Égypte. Seulement, je dis qu'elle est tout-à-fait insuffisante, qu'elle inspire beaucoup trop de confiance, qu'il est très fâcheux qu'elle absorbe exclusivement l'attention; et j'ajoute qu'elle peut être utile comme moyen de respirer un air moins impur et d'éviter un contact qui peut avoir ses dangers.

Ainsi, je prie le Lecteur de ne pas me faire moins contagioniste que je ne le suis, et surtout de ne pas me savoir mauvais gré d'avoir exprimé, en toute liberté, ce produit de mes réflexions et de ma conscience.

au-dehors, par les sécrétions et la transpiration, l'élément pestilentiel dont l'économie continue d'abord, selon toute apparence, à se saturer de plus en plus.

Le ministère du médecin, appelé auprès d'un pestiféré, paraît devoir se borner, généralement, à faire tomber l'inflammation. C'est elle, en effet qui, consécutivement à l'irritation déterminée par l'élément pestilentiel en circulation, désorganise les organes essentiels à la vie. Mais cette inflammation secondaire ne tue pas seule le malade : la lésion du système nerveux dans son fluide y prend évidemment une grande part. *C'est un air miasmatique qui l'a affecté, c'est un air pur qu'il réclame pour sa guérison.* Est-il besoin d'ajouter que l'énergie du traitement antiphlogistique doit se mesurer sur l'intensité de la fièvre, sur la constitution, la force, les habitudes et l'âge du malade et de la maladie... qu'ici, comme dans toutes les maladies inflammatoires, mais surtout dans les *fièvres typhoïdes* ou *de mauvais caractère*, ce traitement, poussé trop loin, réduirait le malade à une dangereuse prostration (faiblesse). Je ne parle pas des révulsifs à l'extérieur, des émolliens et de quelques autres agens thérapeutiques dont l'*opportunité* ne peut être appréciée que par la sagacité du médécin.

Au Caire, sitôt que la fièvre était déclarée sur nos malades, des émissions sanguines plus ou moins abondantes, obtenaient souvent, et de la manière la plus évidente, les résultats les plus avantageux. Que de fois sur nous-mêmes, n'avons-nous pas fait disparaître l'engorgement de quelque glande douloureuse à la pression, un malaise général... au moyen de boissons aqueuses, d'alimens peu substantiels, d'une diète plus ou moins rigoureuse, de transpirations abondantes! Alors sans doute, pour être réputés pestiférés, pour *avoir la fièvre*, il ne nous manquait que d'être soumis à une plus

grande intensité de la cause prédisposante, comme de rester longtems à l'hôpital au milieu des pestiférés, ainsi que les servans, et même les pharmaciens, qui se remplaçaient successivement, et dont la majeure partie a succombé. Il ne nous manquait que d'être soumis à une cause occasionelle assez forte, tel qu'un exercice fatigant, surtout aux rayons d'un soleil brûlant, une transpiration supprimée, un régime tonique, excitant, la peur.... causes que quelques-uns de nous ont heureusement évitées.

Ainsi, en attendant la réalisation d'un espoir, bien ou mal fondé, qu'on trouvera pour la peste, un spécifique aussi sûr que ceux employés dans la majeure partie des maladies à accès intermittent (sulfate de quinine... et encore faut-il ici soustraire le malade à la cause, le froid, les miasmes)... et dans quelques autres bien connues, il faudra s'en tenir à un traitement général qui, bien dirigé, peut rendre des services incontestables. Mais combien il sera plus avantageux, et j'ose dire, *facile*, de prévenir un ennemi qu'on a tant de peine à combattre! alors aussi les dysenteries, et même les ophthalmies, seront beaucoup moins nombreuses et moins fortes; alors seulement l'Égypte pourra devenir ce qu'elle fut autrefois. . . riche, populeuse, brillante de santé.

CONCLUSION.

D'après ce qui précède, je ne crains pas de le dire, il doit être évident pour tout le monde que, si le gouvernement civilisateur d'Égypte veut sérieusement en extirper la peste, il lui est indispensable d'adopter un autre système que celui qui est en vigueur, et qui ne s'occupe que de la contagion du prétendu *virus*, qui oublie la cause première, la seule qu'on puisse combattre facilement et fructueusement. En effet, en supposant, ce qui est impossible (1), que, par les mesures adoptées, l'on parvînt à isoler totalement, et depuis le premier instant, tous les malades, et à purifier tous leurs effets, de manière à ce qu'ils ne pussent, en aucune façon, communiquer la maladie, la cause miasmatique, la cause générale et toujours puissante pendant l'épidémie restera, et *seule*, et sans le secours de la contagion, elle pourra, ou plutôt elle devra encore ravager l'Égypte. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait que l'on méconnût à cette cause le pouvoir de développer et d'entretenir la maladie, il faudrait, de plus, que l'on prouvât que cette cause n'est pas susceptible d'augmenter en force, en intensité, et je ne crois pas qu'aucun homme raisonnable puisse avoir aujourd'hui de telles prétentions. Je ne crois pas, Messieurs de la Quarantaine, que vous donniez

(1) Naguère encore, quand quelque pestiféré était conduit à l'hôpital d'observation, le même baudet qui l'avait apporté s'en retournait immédiatement chargé du premier venu. Vous pouvez quelquefois, il est vrai, lui faire subir aussi la quarantaine, mais prononcerez-vous la même loi contre les personnes et les choses qui ont touché le pestiféré, lorsqu'on ignorait qu'il le fût, les connaissez-vous? connaissez-vous toutes celles qni auront été en rapport direct ou indirect avec ces dernières? Et d'ailleurs, combien de malades échappent nécessairement à vos recherches! Soyons de bonne foi, tout cela n'est qu'une dérision, et une dérision souvent fort désagréable.

l'assurance que vos soins d'aujourd'hui devront suffire désormais pour nous préserver de nouvelles épidémies. Que fesait-on en 1824 et en 1834?... Direz-vous que vous êtes aujourd'hui plus actifs, plus entendus qu'on ne l'était alors! A quoi donc servent vos courses? Là bas où vous n'êtes pas, où l'on ne fait rien, où la maladie est endémique, elle ne fait pas plus de progrès que dans nos murs. Vous êtes plus entendus! Vous croyez donc qu'il suffit de cumuler les troupes autour de quelques villages, de faire balayer l'intérieur des maisons dans l'espoir de les purger de votre *virus*, d'ordonner des fumigations, d'incendier quelques effets une fois par hasard et même toujours! Oui, songez-y bien, dans huit ou dix ans, quand la population sera plus nombreuse et plus *concentrée*... cette année, la prochaine peut-être, si les conditions d'humidité et de chaleur sont très-favorables, la peste devrait moissonner encore une population déjà trop affaiblie, des parens, des amis... à qui la faute?

Ce que vous faites est-il donc absolument inutile?

1° Nous ne voyons pas que ceux qui ont touché se portent généralement plus mal que les autres. Le point essentiel, ainsi que nous l'avons dit, est que le contact ne soit que passager, que les malades et assistans ne respirent pas un air trop infect : et malheureusement ce n'est pas toujours ce qui arrive, en les entourant de sentinelles, en les privant de liberté, en les livrant à eux-mêmes et au destin.

2° Un lazaret bien situé, et convenablement dirigé, pourrait être utile, surtout en tems d'épidémie, aux malades et compromis : mais ici encore, la médication tardive à laquelle une crainte pusillanime condamne les premiers, les influences morales que font éprouver à tous, à des degrés divers, des procédés et démonstrations aussi pénibles que ridicules, ne

balancent ou n'effacent que trop souvent les avantages sanitaires qu'il serait permis d'en espérer.

3° Restent les bienfaits réels que les personnes aisées retirent d'une quarantaine passée à l'abri d'un foyer éminemment miasmatique.

La manière habile avec laquelle seront conduits les travaux nécessaires à l'enlèvement des substances en décomposition, et ceux qui auront pour but de prévenir ou de neutraliser l'accumalation d'autres substances de même nature, importe beaucoup plus que le chiffre de la somme qu'on y consacrera.

Un médecin philantrope, juste, désintéressé, qui pourrait se dire le dispensateur intermédiaire de quelques peines et récompenses méritées, qui joindrait l'activité à l'instruction, qui comprendrait toute l'étendue de ses devoirs, toute l'importance de sa mission, qui partagerait intimement nos convictions sur les causes de la maladie, qui attacherait un point d'honneur à les faire triompher, qui ne se laisserait jamais rebuter par des difficultés qui, quoique nombreuses, ne seront jamais invincibles avec la puissante protection de Méhémet-Ali... Un tel médecin serait nécessaire, je dirai même indispensable au plein succès de ces nouvelles mesures dont la prompte exécution devra varier suivant les lieux et circonstances. Un tel esprit d'énergie, d'ordre et de philosophie, qui surveille et dirige, nous donne *seul* le droit de promettre que bientôt l'événement posera le dernier sceau à des principes aussi incontestables qu'indestructibles.

ARTS